

Le Livre BLEU L'eau en COMMUN

CAHIER D'EXPERIENCES



ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS

SEPTEMBRE 2022

SOMMAIRE

Retrouvez les expériences des membres de l'ANEB déclinées en fiches.
sur bassinversant.org/livre-bleu-cahierdexperience/



AB CEZE

Syndicat Mixte
d'Aménagement du Bassin
versant de la Cèze

- Vivre ensemble (aujourd'hui et demain), avec une ressource en eau limitée, tout en préservant les milieux



ASYBA

Association régionale des
Syndicats de Bassin versant
et structures assimilées

- Une association au cœur du grand cycle de l'eau – Eure et Seine-Maritime



EPAGE HuCA

Syndicat Mixte du Bassin
Versant de l'Huveaune

- Renaturation, valorisation de l'Huveaune et réduction de la vulnérabilité à Marseille en secteur urbain



EPTB Gardons

Etablissement Public
Territorial de Bassin Gardons

- Une organisation collective de l'eau à l'échelle du bassin versant, indispensable pour être efficace !
- Une gestion concertée de l'eau historique
- La gestion de la ressource en eau, une priorité pour l'avenir de notre bassin versant
- Restauration du Briançon – La mutualisation de moyens à l'échelle du bassin versant au service des grands projets
- Barrage écrêteur de crue St Geniès de Malgoirès - La mutualisation de moyens à l'échelle du bassin versant au service des grands projets
- L'entretien des cours d'eau, une organisation à l'échelle du bassin versant indispensable à la prévention des inondations



EPTB Fleuve Hérault

Syndicat Mixte
du Bassin du fleuve Hérault

- L'EPTB Fleuve Hérault, au cœur de la gestion de l'eau



EPTB LEZ

Syndicat mixte du Bassin
du Lez - EPTB

- Les scolaires au cœur de la culture du risque et de l'adaptation au changement climatique
- L'EPTB Lez agit pour la résilience des habitants de son territoire



EPTB Lot

Syndicat Mixte du bassin
du Lot

- L'EPTB Lot garant d'une gestion de l'eau concertée et partagée



EPTB Meurthe Madon

Etablissement Public
Territorial de Bassin
Meurthe et Madon

- Au cœur de la vie des cours d'eau



EPTB Saône Doubs

Etablissement Public
Territorial du Bassin Saône
et Doubs

- EPTB Saône Doubs : GEMAPI d'axe et coordination de bassin



EPTB Vienne

Etablissement Public
du Bassin de la Vienne

- L'EPTB Vienne facilitateur de l'organisation territoriale



EPTB Vistre Vistrenque

Syndicat mixte EPTB Vistre-Vistrenque

- Une organisation territoriale solide, construite par étapes, au service des collectivités locales, pour une gestion de l'eau et des milieux aquatiques toujours plus performante



SAGE COC

Syndicat mixte SAGE Côtiers Ouest Cotentin

- Adapter la gouvernance pour une mise en œuvre efficace wdes politiques de l'eau



SDEA

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle

- La mutualisation innovante des démarches PAPI et SAGE sur un des bassins versants du SDEA : le bassin de la MODER
- Une gouvernance locale/ territoriale/ globale, au service d'une gestion concertée et intégrée de l'ensemble du cycle de l'eau
- Des partenariats forts pour co-construire un plan d'action pour la gestion durable d'un bassin versant du SDEA: la SOUFFEL



Seine Grands lacs

Etablissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs

- Seine Grands Lacs, coordonnateur et facilitateur du bassin amont de la Seine



SM3A EPTB Arve

Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents

- Un syndicat d'élus au service du territoire



SMAB

Syndicat mixte du bassin versant de la BRESLE

- Le SMAB ; sensibiliser sur la politique de l'eau pour une meilleure résilience des territoires



SMAVD

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance

- Le SMAVD à la pointe de l'adaptation des territoires au dérèglement climatique



SMBVAS

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec

- Le SMBVAS met en place des solutions fondées sur la nature



SMTBV

Syndicat Mixte de la Têt Bassin Versant

- Le Syndicat de la Têt : pilote et garant de la gestion intégrée de l'eau du bassin



SMIAGE

Syndicat Mixte Inondations, Aménagement et Gestion de l'Eau

- Le Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin



SMMAR

Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières

- Concerter pour mieux agir - bassin de l'Aude, de la Berre et du Rieu



SYMBHI

Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère

- Un nouveau paradigme : laisser plus d'espace à la rivière - le projet Isère amont



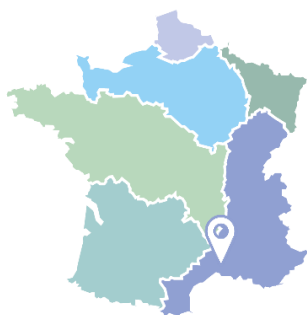
SYMBO

Syndicat Mixte du Bassin de l'Or

- Une stratégie collective pour la préservation des zones humides du Bassin de l'Or



VIVRE ensemble (aujourd'hui et demain),
avec une **RESSOURCE EN EAU** limitée,
tout en préservant les **MILIEUX**



HABITANTS	SUPERFICIE	LINÉAIRE COURS D'EAU	COURS D'EAU
114 000	1 450 km ²	1800 km	Cèze + affluents

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.abceze.fr

- **La gestion d'une hydrologie très contrastée** entre crues parfois violentes et étiages estivaux sévères
- **L'exigence d'une qualité de l'eau favorable** au milieu naturel et aux divers usages (eau potable, tourisme, agriculture)
- **La préservation d'un patrimoine biologique et paysager** de valeur remarquable



Carte du territoire



Benoit TRICHOT
Président de l'EPTB

« Depuis 2018, notre EPTB ABCÈze exerce pleinement la compétence GEMAPI, transférée par ses EPCI adhérents.

ABCÈze est reconnu comme structure de gestion globale de l'eau, à une échelle pertinente et cohérente du bassin versant de la Cèze et petits affluents du Rhône.

Cette nouvelle organisation a bouleversé notre mode de fonctionnement par un périmètre élargi, des responsabilités plus importantes et une solidarité redéfinie.

Les cotisations ont fortement augmenté, accentuant le poids des fiscalités locales et incitant notre EPTB à rechercher d'autres sources de financement.

Nous portons des missions d'intérêt général pour préserver notre ressource en eau et nos milieux aquatiques, maintenir nos usages et limiter les risques d'inondations. L'EPTB est porteur et animateur de stratégies, programmes d'actions concertés importants : SLGRI (Stratégie locale de Gestion du Risque d'Inondation), PAPI (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations), contrats de rivières, PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en eau) »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

L'EPTB ABCÈze s'engage pour préserver la ressource en eau dont la disponibilité se réduit fortement pendant les mois estivaux. Le constat de forts et fréquents déséquilibres quantitatifs est partagé : « nous consommons plus que ce que la ressource en eau peut nous offrir ».

Une année 2022 qui restera gravée dans les mémoires

L'année la plus sèche et la plus chaude l'été sur le bassin de la Cèze : des assècs importants en juin avant même la période estivale. La ressource en eau potable est menacée, les milieux aquatiques se meurent, la situation de crise et les restrictions impactent tous les usages (agriculture, pêche, tourisme).

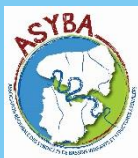
L'EPTB n'a pas attendu pour agir

Un PGRE (Plan de gestion de la ressource) 2016-2018 a été élaboré. L'animation de l'EPTB a permis de définir des objectifs et des actions concertées avec les usagers, les institutionnels et les partenaires techniques. Le PGRE a fixé un objectif d'économie de près de 900 000 m³ d'eau pour les mois en déficit.

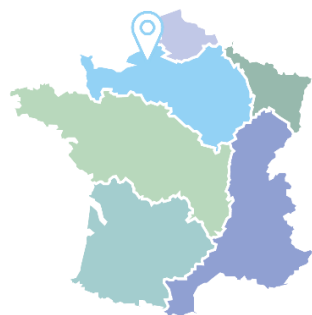
Le programme d'action du PGRE s'élève à 29 M d'euros sur 6 ans. Il a démarré en 2019 et comprend 159 actions sur :

- la connaissance des débits et des prélèvements,
- les économies d'eau pour tous les usages,
- les dispositifs de stockage ou de substitution,
- la communication sur la ressource en eau,
- la limitation des crises sécheresse,
- l'optimisation de la gestion du barrage de Sénéchas.

A partir de 2022, l'EPTB lancera une concertation, sur l'adaptation au changement climatique, avec les usagers à l'échelle de bassin. Elle permettra de co-construire une stratégie et un programme d'actions responsable, pour agir rapidement mais progressivement.



Une ASSOCIATION au cœur du grand cycle de l'eau – EURE ET SEINE-MARITIME



HABITANTS

1,85 M

SUPERFICIE

12 317 km²

17 structures membres

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.asyba.fr

17 Structures membres

4 Réunions d'animateurs par an

2 Départements : 76 et 27

4 Rencontres d'élus

Investie dans des démarches régionales et nationales depuis
2012

Une association qui fédère les structures de bassin de Seine Maritime et de l'Eure

Thématiques phare

Gestion des ruissellements, de l'érosion et du risque d'inondation

Préservation de la ressource en eau et des milieux

Animation des politiques publiques de l'eau



Bastien CORITON
Président de l'ASYBA

« Les politiques de l'eau sont complexes mais fondamentales, qu'il s'agisse de préservation de la ressource en eau ou de gestion du risque inondation. Les Syndicats de bassins versants et structures assimilées mènent depuis de nombreuses années, des actions en faveur de ces enjeux d'avenir. Aujourd'hui, plus que jamais, le changement climatique nous oblige à une montée en puissance. L'ASYBA se place aux côtés de ces structures pour porter la voix du local et partager les expériences. »

« Le Livre bleu va permettre de renforcer la gestion de l'eau à l'échelle pertinente qu'est le bassin versant, tout en tenant compte des particularités locales. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

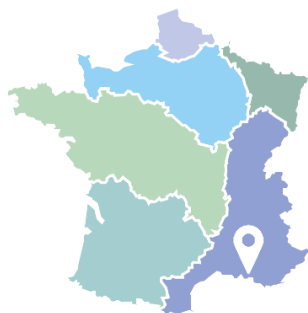
La Seine-Maritime et l'Eure sont des territoires très sensibles aux ruissellements, pouvant générer des inondations par coulées boueuses et dégrader la qualité de l'eau et les milieux aquatiques.

L'ASYBA représente 17 syndicats de bassins versants ou structures assimilés, répartis sur 2 départements, avec pour missions de :

- Représenter ses membres auprès d'instances allant de l'échelle communale à l'échelle européenne,
- Être force de proposition vis-à-vis des politiques de l'eau auprès de ces instances,
- Permettre les échanges entre les membres sur les retours d'expériences de chacun et mener des réflexions sur l'avenir,
- Favoriser l'émergence et porter des actions régionales : communication, information, sensibilisation,
- Aider à l'harmonisation des actions sur certaines thématiques.

A titre d'exemple, l'ASYBA intervient sur :

- la préservation des surfaces en herbe, avec la participation au suivi de l'arrêté départemental sur les « retournements d'herbages » en Seine-Maritime,
- l'adaptation au contexte régional des exigences réglementaires décidées au niveau national (études de danger pour les aménagements hydrauliques existants)...



HABITANTS

1 150 000

SUPERFICIE

520 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

52 km

COURS D'EAU ET NAPPE

Huveaune, côtiers
Aygaldes

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

Anciennement

SMBVH

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune

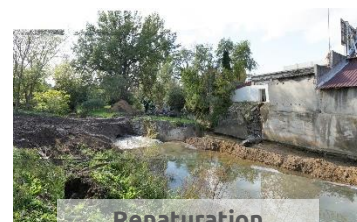
www.syndicat-huveaune.fr

www.epagehuca.fr

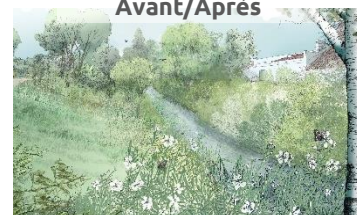
Un territoire contrasté

- une zone relativement rurale et naturelle jusqu'à Roquevaire,
- une zone fortement urbanisée et anciennement industrialisée sur les 21 km d'Aubagne à Marseille.

Les enjeux en lien avec la gestion de l'eau sont donc divers et ont trait à la qualité des eaux, la qualité des milieux naturels (biodiversité, continuité, morphologie) et à la prévention des inondations, la ressource en eau ainsi qu'à la valorisation des milieux et l'information, la sensibilisation des différents publics sur ces thématiques.



Renaturation
Avant/Après



Christian OLLIVIER

2^{ème} VP de l'EPAGE

Président du conseil des
EPAGE de l'ANEB

« Le SMBVH, EPAGE Huveaune-Côtiers-Aygaldes à l'été 2022, est le porteur de la maîtrise d'ouvrage d'aménagements ambitieux à l'instar du projet sur le secteur Heckel, visant à allier prévention des inondations, restauration des milieux aquatiques et valorisation du cours d'eau. De par ses statuts, il est l'acteur opérationnel, réactif et expérimenté, intervenant à l'échelle cohérente de l'ensemble de son territoire d'action, nécessaire pour mettre en œuvre la GEMAPI, dans une articulation étroite avec l'ensemble des parties prenantes. »



LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

L'EPAGE a mené en 2022 une opération importante de renaturation de l'Huveaune dans le quartier de la Pomme à Marseille. Objectif ? La diminution de la vulnérabilité aux inondations des enjeux situés à proximité et la valorisation du site, notamment par la mise en œuvre d'une voie verte.

Une zone dégradée

Le secteur souffre de nombreuses problématiques : cours d'eau anthropisé, non valorisé, sans usage, et d'une faible biodiversité. De nombreux remblais sont présents sur place, avec la présence de pollutions, des bâtiments dans un état structurel dégradé, des enjeux vulnérables face au risque inondation.

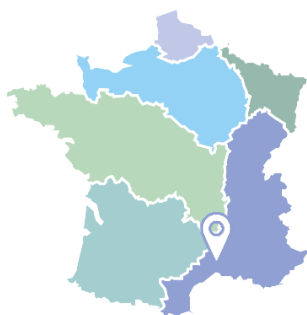
Un projet multi-fonctionnel

Le projet a vocation à apporter une réponse globale à l'ensemble de ces problématiques par la mise en œuvre de travaux répondant à 3 objectifs :

- La réduction du risque inondation par l'amélioration du fonctionnement et de la capacité hydraulique de l'Huveaune (évacuation de 65 000m³ de remblais) et la sécurisation de bâtiments et berges fragilisés,
- La restauration écologique des deux rives et du lit de l'Huveaune grâce à un léger décalage du cours d'eau et des espaces connexes, par la renaturation de la ripisylve et de la zone humide sur le secteur, ainsi que le rétablissement de la continuité écologique (suppression d'un seuil),
- L'amélioration du cadre de vie par la valorisation de la qualité paysagère du site et la réalisation d'une voie de mobilité douce le long de l'Huveaune et des aménagements associés.



Une **ORGANISATION COLLECTIVE** de l'eau à l'échelle du bassin versant, indispensable à la prévention des inondations !



HABITANTS

200 000

SUPERFICIE

2 000 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

3 000 km

COURS D'EAU

Gardons

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

Le bassin versant des Gardons s'étire des Cévennes lozériennes et gardoises jusqu'à la plaine du Rhône, en passant par les gorges du Gardon qui accueille le célèbre pont du Gard.

Territoire méditerranéen par excellence, le bassin est fortement touché par les crues dites « cévenoles » et par des sécheresses très marquées, qui seront nettement accentuées par les perspectives de changement climatique. Fort d'un patrimoine naturel et culturel de grande qualité (Cévennes, Gorges, Uzège...), il renferme également un héritage minier et industriel, une agriculture très développée et une composante touristique majeure. Ces différents usages et enjeux ont toujours placé la question de l'eau comme un sujet central, nécessitant une organisation sans faille.

www.les-gardons.fr



Le Gardon dans les gorges



Max ROUSTAN
Président de l'EPTB

« Suite à la décision de l'Etat de transmettre la compétence GEMAPI aux EPCI à fiscalité propre sans les moyens financiers ni humains liés à celle-ci, nous avons dû réorganiser notre gouvernance. Nous l'avons articulé autour d'un transfert à l'EPTB en place. En tant qu'élus locaux, connaissant parfaitement nos territoires, nous avons, comme à notre habitude, travaillé en collaboration étroite dans l'intérêt général à la mise en place d'une gouvernance solidaire. Forts d'une trentaine d'années d'expérience et de travail en commun sur la question de l'eau, les notions de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant et de maîtrise d'ouvrage, nous sont apparues comme une évidence.

La question financière a bien entendu été la plus délicate mais notre esprit responsable et pragmatique, sans compter nos très bonnes relations avec les intercommunalités, nous ont permis de définir une stratégie qui convienne à tout le monde.

Vu les annonces actuelles du gouvernement en matière de finances publiques, nous risquons d'avoir de plus en plus de difficultés à maintenir une structure efficace. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

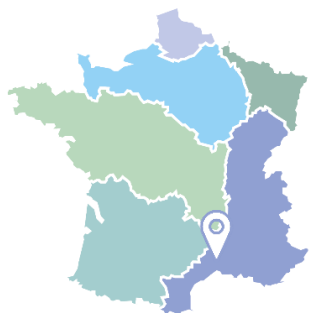
La nouvelle gouvernance de l'eau est centrée sur l'EPTB Gardons, porteur de la gestion de l'eau à l'échelle de l'ensemble du bassin versant (compétence GEMAPI et missions hors GEMAPI par transfert) et la Commission Locale de l'Eau, en place depuis 1994.

Une prise de compétence co-construite

La mise en œuvre de la GEMAPI s'est déroulée en deux grandes étapes. Elle a débuté avec un premier projet en 2016-2017 qui a conduit à confier la compétence GEMAPI et les missions hors GEMAPI (ressource en eau, gouvernance) à l'EPTB Gardons à l'échelle de tout le bassin versant. Les 8 collectivités concernées étaient pour la plupart déjà membres du syndicat de bassin versant existant, le SMAGE des Gardons, ainsi devenu EPTB Gardons. Le périmètre du syndicat a donc été élargi au bassin versant pour la maîtrise d'ouvrage collective et les compétences et missions ont été complétées. Une nouvelle répartition de la gouvernance au sein de la collectivité a été établie et un niveau de cotisation par collectivité a été adopté laissant une grande part à la mutualisation des actions et à la solidarité entre territoires. L'équipe de l'EPTB et ses moyens financiers ont été renforcés afin de porter cette nouvelle organisation.

Une révision en profondeur liée à une perte de financement

Une seconde étape d'évolution de la structure a été rendue nécessaire par un effet indirect de la GEMAPI : la redéfinition d'une politique de gestion de l'eau par le Département du Gard, acteur historique de la gestion de l'eau. Si ce dernier est resté impliqué sur la question de l'eau, cette nouvelle politique a conduit à la perte de 40% de l'autofinancement de l'EPTB Gardons. Un nouveau travail a été ainsi engagé par les élus sur l'évolution de la structure avec des projections budgétaires et des scénarios d'évolutions jusqu'en 2030. Ainsi, entre 2019 et 2021, un nouveau projet a émergé permettant de faire face à cette perte financière et de stabiliser les moyens du syndicat jusqu'en 2030. Les cotisations des collectivités ont logiquement fortement augmenté, et ce, dans un contexte très difficile, montrant que les élus ont pris toute la mesure des enjeux de gestion de l'eau de ce territoire.



HABITANTS

200 000

SUPERFICIE

2 000 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

3 000 km

COURS D'EAU

Gardons

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

Le bassin versant des Gardons s'étire des Cévennes lozériennes et gardoises jusqu'à la plaine du Rhône, en passant par les gorges du Gardon qui accueille le célèbre pont du Gard.

Territoire méditerranéen par excellence, le bassin est fortement touché par les crues dites « cévenoles » et par des sécheresses très marquées, qui seront nettement accentuées par les perspectives de changement climatique. Fort d'un patrimoine naturel et culturel de grande qualité (Cévennes, Gorges, Uzège...), il renferme également un héritage minier et industriel, une agriculture très développée et une composante touristique majeure. Ces différents usages et enjeux ont toujours placé la question de l'eau comme un sujet central, nécessitant une organisation sans faille.

www.les-gardons.fr



CLE du 11 mai 2022



Frédéric GRAS
Président de la CLE
des Gardons

« La gestion concertée de l'eau est une histoire ancienne sur notre bassin versant puisqu'il est le siège du premier périmètre de SAGE défini en France (1993) et de la seconde CLE mise en place (1994).

Avec bientôt 30 ans d'existence et le portage d'un SAGE, révisé en 2015, de contrats de rivières, de PAPI (Plan d'Actions et de Prévention des Inondations) et de PGRI (Plan de Gestion de la Ressource en eau), les sujets de débats sont riches et nombreux.

Nous travaillons de concert avec l'EPTB Gardons qui anime notre assemblée et qui est un élément moteur de l'atteinte de nos objectifs, grâce à sa structuration et à sa capacité à réaliser les études et travaux. Cette organisation à l'échelle du bassin versant, avec un EPTB et une CLE, est une force pour notre territoire. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

La CLE des Gardons traite des grandes questions de l'eau et émet des avis sur les dossiers qui lui sont soumis par les services de l'Etat pour analyser la compatibilité avec le SAGE. L'EPTB Gardons anime la CLE et met à disposition l'ensemble des compétences de ses agents pour appuyer les travaux de la CLE.

CLE et EPTB travaillent main dans la main

La CLE des Gardons regroupe 64 membres : 34 pour le collège des élus, 22 pour celui des usagers et 8 pour celui de l'Etat et de ses établissements publics.

Créée en 1994 elle a permis l'adoption du SAGE des Gardons en 2001 et sa révision en 2015.

La CLE traite des dossiers qui lui sont soumis et des actions de l'eau du bassin versant.

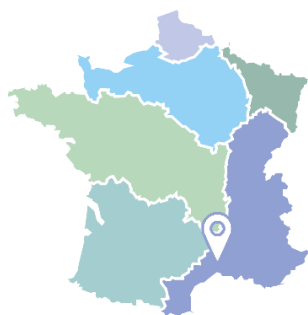
La CLE a également élaboré 2 contrats de rivière (2010-2015 et 2017-2022), 3 PAPI et 1 PGRI.

Animée par l'EPTB Gardons, la CLE se réunit en moyenne 3 à 4 fois par an.

Adapter les méthodes de travail aux enjeux

Elle peut également se saisir d'une question particulière en lien avec ses compétences. Par exemple elle s'est saisie de la question de l'ancien site de minier de la Croix de Pallières, sujet à fort enjeu pour la qualité de l'eau dans un contexte à forte tension. La CLE a ainsi créé un groupe de travail qui a rassemblé l'ensemble des acteurs pour partager les positionnements de chacun et a analysé et expliqué les dossiers portés par les services de l'Etat pour permettre aux élus et acteurs de l'eau de mieux appréhender la question et de se positionner en connaissance de cause sur un dossier très complexe.

*SAGE : Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux : document qui définit la politique locale et concertée de l'eau
CLE : Commission Locale de l'Eau*



HABITANTS
200 000

SUPERFICIE
2 000 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU
3 000 km

COURS D'EAU
Gardons

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

Le bassin versant des Gardons s'étire des Cévennes lozériennes et gardoises jusqu'à la plaine du Rhône, en passant par les gorges du Gardon qui accueille le célèbre pont du Gard.

Territoire méditerranéen par excellence, le bassin est fortement touché par les crues dites « cévenoles » et par des sécheresses très marquées, qui seront nettement accentuées par les perspectives de changement climatique. Fort d'un patrimoine naturel et culturel de grande qualité (Cévennes, Gorges, Uzège...), il renferme également un héritage minier et industriel, une agriculture très développée et une composante touristique majeure. Ces différents usages et enjeux ont toujours placé la question de l'eau comme un sujet central, nécessitant une organisation sans faille.

www.les-gardons.fr



Le Gardon asséché (zone de perte karstique)



Max ROUSTAN
Président de l'EPTB

« Confrontés à un trop d'eau et à un manque d'eau, si caractéristiques de nos secteurs méditerranéens, nous avons conscience des évolutions à venir qui vont accentuer les phénomènes extrêmes (sécheresses, inondations). L'EPTB Gardons travaille ainsi activement, et depuis de nombreuses années, sur la ressource en eau. Nos collectivités sont déjà pleinement investies dans les économies d'eau et vont poursuivre leurs efforts. L'Agglomération d'Alès "gestion eau 2030" a décidé d'investir 200 millions d'euros d'ici 2030 sur les travaux (dossier, fuite, qualité de l'eau). L'EPTB Gardons investit également largement la connaissance avec des études de grande envergure sur nos ressources souterraines, sur nos capacités de stockage et sur la mise en place d'un suivi adapté de nos cours d'eau et nappes. Ces différentes actions permettront d'une part de mieux gérer nos ressources mais aussi de se préparer aux évolutions à venir. La gestion vertueuse de l'eau sera indispensable mais des investissements importants seront également nécessaires et il faut les anticiper dès maintenant.

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Une gestion pointue de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant a pleinement débuté en 2007 avec le lancement d'un plan de gestion concertée de la ressource en eau complétée en 2011 par une étude sur les volumes prélevables.

Le bassin versant étant en déficit quantitatif, un Plan de Gestion de la Ressource en eau (PGRE) a été lancé dès 2017. La gestion quantitative a été un thème central de la révision du SAGE au début des années 2010.

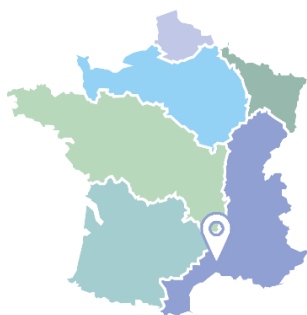
Gestion quantitative, une priorité très concrète pour le bassin versant

La tension sur la ressource en eau et les perspectives associées au changement climatique ont été rendues particulièrement concrètes par une étude portée par le Département du Gard. La stratégie portée par l'EPTB Gardons vise dans un premier temps, en cohérence avec l'ensemble des stratégies existantes à plus grande échelle, à étudier l'ensemble des possibilités d'optimisation de la ressource en eau afin de donner aux élus d'ici 5 ans les éléments de réflexion qui participeront à les aider dans leur choix de gestion et d'aménagement, probablement structurants, du territoire.

Les économies d'eau : des actions indispensables mais pas suffisantes pour faire face au changement climatique

Elles sont un préalable à tout aménagement structurant et un investissement indispensable pour l'avenir. Les collectivités du bassin versant travaillent activement sur les économies d'eau comme le met en évidence les investissements dans les PGRE qui dépassent même les montants programmés.

Le sujet de la ressource en eau, surtout en zone méditerranéenne, est particulièrement complexe et la solution aux déséquilibres actuels et surtout futurs est probablement composite, c'est-à-dire faisant appel à plusieurs solutions et qui seront différentes d'un territoire à l'autre en fonction de leurs spécificités (ressources locales présentes, type de besoins, évolution des pratiques ...).



HABITANTS

200 000

SUPERFICIE

2 000 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

3 000 km

COURS D'EAU

Gardons

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

Le bassin versant des Gardons s'étire des Cévennes lozériennes et gardoises jusqu'à la plaine du Rhône, en passant par les gorges du Gardon qui accueille le célèbre pont du Gard.

Territoire méditerranéen par excellence, le bassin est fortement touché par les crues dites « cévenoles » et par des sécheresses très marquées, qui seront nettement accentuées par les perspectives de changement climatique. Fort d'un patrimoine naturel et culturel de grande qualité (Cévennes, Gorges, Uzège...), il renferme également un héritage minier et industriel, une agriculture très développée et une composante touristique majeure.

www.les-gardons.fr



Le Briançon restauré en phase chantier



Méryl DEBIERRE
1ère Vice-Présidente
de l'EPTB

« Fruit de longues années de réflexion et de préparation, le projet de restauration du Briançon a pu aboutir grâce à la mutualisation du projet à l'échelle du bassin versant. Les différentes collectivités ont été solidaires sur ce projet qui relevait de la renaturation et contribuait à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau. Il permet également de gérer une problématique d'inondation en supprimant d'anciennes digues agricoles, très sensibles à la rupture, tout en maintenant la capacité hydraulique du cours d'eau.

Ce type de projet est très complexe à mettre en œuvre car il fait appel à une ingénierie technique et financière de haut niveau. L'EPTB Gardons, en mutualisant les moyens humains et financiers, est ainsi en capacité de conduire des projets de grande ampleur qui n'auraient pas pu aboutir par un portage plus local. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Fruit de 7 années de travail, 3,5 km du Briançon, affluent du Gardon, ont été restaurés. L'opération a mobilisé plus de 4 millions d'euros et a été rendue possible par le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, de l'Europe et du Département du Gard. L'autofinancement a été porté solidairement par l'ensemble des collectivités membres de l'EPTB Gardons.

Un projet d'envergure

Les travaux de renaturation, réalisés par l'EPTB Gardons en 2019 et 2020, ont permis :

- l'effacement de 7 km de digues qui ne remplissaient plus leur rôle,
- le réaménagement du lit pour maintenir une capacité de transit des crues similaire à la situation endiguée,
- la renaturation des 3,5 km de cours d'eau : enherbement et plantations,
- le confortement d'un tronçon de digue de 100 m au droit d'habitations vulnérables,
- le remplacement de 2 ponts vétustes par des passages à gué.

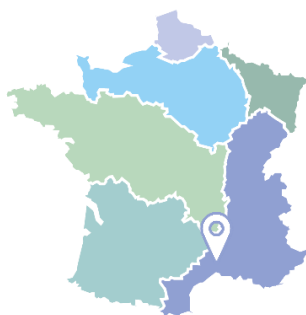
Le foncier a été acquis (acquisition amiable et expropriation) à la fois sur l'emprise de la renaturation et pour le stockage des 120 000 m³ de déblais liés à la renaturation.

Une réussite écologique

Les zones d'intérêt écologique ont été préservées.

Les plants d'aristoloche (plante-hôte du papillon protégé « la Diane ») ont été mis en réserve puis transplantés sur les berges du cours d'eau restauré. Les déblais contenant de la canne de Provence ont été criblés pour extraire les rhizomes et réduire très fortement le risque de repousse de cette espèce envahissante. Des nichoirs à chauve-souris et des habitats pour l'entomofaune et les petits mammifères (pierriers, tas de branches, souches) ont été implantés.

Le cours d'eau ainsi restauré est entretenu et suivi par l'EPTB Gardons.



HABITANTS
200 000

SUPERFICIE
2 000 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU
3 000 km

COURS D'EAU
Gardons

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

Le bassin versant des Gardons s'étire des Cévennes lozériennes et gardoises jusqu'à la plaine du Rhône, en passant par les gorges du Gardon qui accueille le célèbre pont du Gard.

Territoire méditerranéen par excellence, le bassin est fortement touché par les crues dites « cévenoles » et par des sécheresses très marquées, qui seront nettement accentuées par les perspectives de changement climatique. Fort d'un patrimoine naturel et culturel de grande qualité (Cévennes, Gorges, Uzège...), il renferme également un héritage minier et industriel, une agriculture très développée et une composante touristique majeure.

www.les-gardons.fr



Stockage d'une des crues de 2014



**Jean-Claude
MAZAUDIER**
Vice -Président
de l'EPTB Gardons

« L'idée d'un barrage écrêteur de crue pour réduire les inondations à Saint Geniès de Malgoirès a été évoquée lors des crues de 1988 qui ont durement touché Nîmes et ses environs.

A l'époque, la commune n'a pas eu les moyens de le réaliser. Lors de la crue de septembre 2002, le village de Saint Geniès a été largement sinistré. Le projet est revenu dans les débats. Le SMAGE des Gardons, aujourd'hui EPTB Gardons, s'est saisi du projet en 2005 et a réalisé les travaux en 2009 et 2010. Confrontés à des crues majeures à répétition, nous avons compris qu'une organisation à l'échelle du bassin versant nous permettait de réaliser des projets que nous ne pourrions pas porter à l'échelle communale. Par ailleurs, nous travaillons dans la logique du bassin versant en mutualisant nos moyens mais également en agissant en pleine cohérence. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

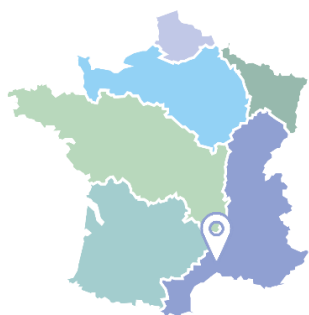
Le barrage écrêteur de crue est situé sur l'Esquielle et évite les débordements dans le village de Saint Geniès de Malgoirès (900 habitants en zone inondable) pour les crues courantes. Il divise par deux le débit des crues rares. D'une hauteur de 14 m et d'une longueur de 205 m, il peut contenir 800 000 m³ qui se répartissent sur 17 ha. Il a été mis en service le 15 octobre 2010.

Un chantier d'envergure

Le barrage est situé juste à l'amont du village de Saint Geniès de Malgoirès ce qui lui confère une grande efficacité (plus de débordement pour les crues courantes, diminution par 2 des débits pour la crue centennale). La construction a nécessité le déplacement d'1 km de route départementale, réalisé par l'EPTB et restituée ensuite au Département du Gard. Le chantier, phase sensible de ce type de projet, a duré 1 an. Le barrage est un ouvrage en remblai constitué de 86 000 m³ de matériaux, exploités localement, évitant ainsi des déplacements importants de camions. L'ouvrage est équipé d'un pertuis de fond en acier inséré dans un berceau de béton et d'un évacuateur de crue de 176 m de long. Ce dernier est constitué de 3 500 m³ de béton et de 5 tonnes d'acier.

Un investissement rentabilisé

Le projet, d'un montant de 5,6 M€, a été pris en charge par l'EPTB Gardons de manière solidaire à l'échelle du bassin versant et financé par l'Europe, l'Etat, la Région Occitanie et le Département du Gard. L'automne 2014 a été marqué par de multiples crues sur le bassin versant des Gardons dont 3 qui ont mis en service l'évacuateur de crue du barrage. L'écrêtement des débits obtenu a permis d'éviter l'inondation du village, rentabilisant ainsi les investissements consentis en 4 ans à peine.



HABITANTS

200 000

SUPERFICIE

2 000 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

3 000 km

COURS D'EAU

Gardons

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

Le bassin versant des Gardons s'étire des Cévennes lozériennes et gardoises jusqu'à la plaine du Rhône, en passant par les gorges du Gardon qui accueille le célèbre pont du Gard.

Territoire méditerranéen par excellence, le bassin est fortement touché par les crues dites « cévenoles » et par des sécheresses très marquées, qui seront nettement accentuées par les perspectives de changement climatique. Fort d'un patrimoine naturel et culturel de grande qualité (Cévennes, Gorges, Uzège...), il renferme également un héritage minier et industriel, une agriculture très développée et une composante touristique majeure. Ces différents usages et enjeux ont toujours placé la question de l'eau comme un sujet central, nécessitant une organisation sans faille.

www.les-gardons.fr



**Intervention post crue d'urgence
Crue de septembre 2020 (Cévennes)**



François ABOU
Vice-Président de
l'EPTB

« Suite à la crue de septembre 2002, nous avons décidé d'organiser l'entretien des cours d'eau à l'échelle de tout le territoire géré par l'EPTB Gardons. L'entretien des rivières est essentiel en zone méditerranéenne, notamment sur les petits cours d'eau. Auparavant l'entretien était réalisé ponctuellement par des syndicats locaux. Il n'y avait pas de cohérence ni assez de compétences pour réaliser des travaux adaptés. L'entretien régulier, respectueux des milieux aquatiques, réalisé depuis une vingtaine d'années a porté ses fruits avec des volumes de bois suite aux crues majeures beaucoup plus réduits qu'auparavant. Par ailleurs les moyens d'intervention de l'EPTB Gardons suite aux crues sont conséquents et permettent de sécuriser rapidement nos cours d'eau. Les crues de 2020, qui ont affecté la partie cévenole de notre bassin versant, ont permis de le démontrer une nouvelle fois, avec des travaux urgents réalisés très rapidement et plus d'1 million d'€ mobilisés et financés solidairement par les membres de l'EPTB et nos partenaires. Nous voyons là l'importance de la solidarité de bassin versant et de disposer d'un syndicat puissant et bien structuré.

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

L'EPTB Gardons gère plus de 3 000 km de cours d'eau à l'échelle du bassin versant. Il mobilise de l'ordre d'1 m€ par an sur l'entretien, hors travaux suite aux crues.

L'entretien, une action continue portée par une équipe dédiée

Les travaux d'entretien sont assurés depuis 2003 et organisés par le biais d'un plan de gestion à l'échelle du bassin versant. Ils sont autorisés par une Déclaration d'Intérêt Général (DIG), les cours d'eau étant majoritairement situés sur des parcelles privées. L'entretien est assuré par en régie (équipe verte) et par des entreprises.

Une mobilisation forte et rapide après la crue

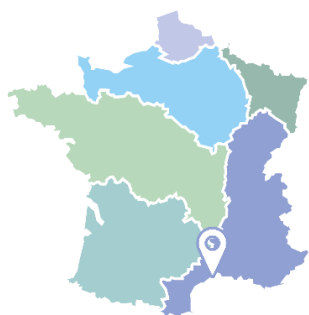
Lors des crises (crues, tempêtes...), le syndicat peut mobiliser l'ensemble de son équipe (équipe verte, une dizaine d'agents du siège : techniciens, ingénieurs, service administratif...) et dispose d'un accord cadre à bons de commande permettant le déploiement de moyens lourds en 24h. Une organisation est mise en œuvre avec 2 à 3 niveaux d'urgences selon l'ampleur de la crue : travaux immédiats (dégagement d'ouvrages, sécurisation des zones urbaines...), travaux rapides (gestion des embâcles sur les cours d'eau à enjeux) et travaux de moyen terme (restauration forestière plus globale des cours d'eau touchés restants, adaptée au niveau d'enjeu).

Un financement solidaire

Les travaux d'entretien des cours d'eau bénéficient du soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Les travaux post crue, lorsque les communes sont classées en catastrophe naturelle, sont financés par l'ensemble des partenaires : Etat, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Occitanie et Départements du Gard et de la Lozère.

L'autofinancement des différents travaux d'entretien est porté solidairement par l'ensemble des membres de l'EPTB Gardons.



HABITANTS

200 000

SUPERFICIE

2 500 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

250 km

COURS D'EAU

Hérault, Arre,
Vis, Lergue

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.fleuve-herault.fr

La question de l'eau au cœur des politiques d'aménagement du territoire

Gestion et **partage de la
ressource en eau**

Gestion et **prévention des
inondations**

**Préservation des milieux
aquatiques** sièges d'une biodiversité
riche mais fragile

- Un amont très rural : des Cévennes aux causses, contreforts du massif central,
- Une grande plaine agricole, plus peuplée, marquée par la viticulture,
- Un cordon littoral balnéaire fortement urbanisé.

Le territoire est soumis au **climat méditerranéen** et à ses excès, avec des étés très chauds et secs, suivis d'épisodes pluvieux brutaux et intenses aux conséquences catastrophiques.



Christophe MORGÓ
Président de l'EPTB

« Alors que la question du partage de l'eau devient essentielle dans l'adaptation au changement climatique, l'EPTB s'avère financièrement fragile pour porter cette question à la hauteur de l'enjeu.

Chaque année, la structure reste soumise aux aléas des subventions, et aux moyens limités de notre territoire rural. Cette contrainte est un frein à l'investissement, tant en termes d'ingénierie qu'en termes d'équipements.

La sécurisation des financements par une ressource pérenne, permettrait de stabiliser le fonctionnement de la structure, et de libérer sa capacité d'investissement dans l'adaptation de la gestion de l'eau au changement climatique. »

« L'évolution des sources de financement, proposée par le Livre bleu, est une réponse nécessaire et attendue compte tenu des défis que le territoire va devoir relever à très court terme. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

L'EPTB Fleuve Hérault est investi dans l'ensemble des démarches de planification et de programmation de la gestion de l'eau sur son bassin versant : il a défini les grandes orientations de la politique de l'eau dans un SAGE et une SLGRI qu'il porte et anime. Il met en œuvre ces orientations (études et travaux) dans le cadre de contrats de rivière et de PAPI.

Partage de l'eau – un plan concerté

L'EPTB Fleuve Hérault a réalisé le Plan de Gestion de la Ressource en Eau qui s'applique à l'ensemble du bassin versant.

Cet exercice concerté, très attendu par le territoire, a permis de déterminer la feuille de route pour une gestion durable de la ressource en eau, avec un retour à l'équilibre quantitatif via un programme d'économie d'eau, et l'accompagnement du développement du territoire par la modification de la gestion d'un barrage de retenue.

L'EPTB et la CLE, grâce à leur maîtrise dans la conduite de la démarche et aux résultats obtenus, sont reconnus par l'ensemble des acteurs du bassin comme références techniques, institutionnelles, et politiques pour la question cruciale du partage de l'eau.

Une prospective à l'horizon 2050

Avec le changement climatique en cours, l'EPTB va prochainement relancer la réflexion par une démarche prospective à l'horizon 2050, afin d'adapter à plus long terme la gestion de l'eau aux évolutions climatiques, et ainsi donner au territoire les clés pour un évolution compatible avec les changements globaux à l'œuvre.



HABITANTS

520 000

SUPERFICIE

652 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

1 200 km

COURS D'EAU

Lez, Mosson
et affluents

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

Le bassin du fleuve côtier Lez se trouve sur un territoire particulièrement attractif

Les milieux aquatiques et humides sur ce bassin présentent une biodiversité remarquable et assurent des fonctions essentielles. Leur préservation est un enjeu majeur.



34 km² de lagunes



2100 ha de zones humides

www.syble.fr

Ce territoire est soumis à un régime méditerranéen qui se caractérise par des crues soudaines et des périodes de sécheresse marquée.

36 000 habitants et près de 7 500 habitations exposés à l'aléa centennial débordement de cours d'eau et submersion marine

7 % de la population du bassin versant

Plus de 7 000 entreprises et 10 900 emplois en zone inondable



Cyril MEUNIER
Président de l'EPTB

« Avec 7 500 habitations situées en zone inondable sur le bassin versant Lez-Mosson, l'engagement de l'EPTB Lez dans la démarche Lez'Alabri est issu d'une réflexion aboutie menée par les élus du syndicat conseillés par leurs techniciens.

Les mobilisations technique et financière sont conséquentes depuis 2015, preuve que l'EPTB Lez est largement investi dans la résilience du territoire face au risque inondation. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

L'EPTB Lez est à l'initiative de l'opération Lez'Alabri qui a permis la réalisation de plus de 1000 diagnostics de vulnérabilité et d'accompagner un programme de travaux de réduction de la vulnérabilité.

Lez'Alabri : C'est le nom de cette démarche ambitieuse proposée aux habitants du bassin versant Lez-Mosson par l'EPTB Lez depuis 2015.

L'objectif est d'aider les propriétaires d'habitations et les gestionnaires de bâtiments collectifs localisés en zones inondables à les protéger, en répondant aux obligations fixées par les Plans de Prévention du Risque inondation (PPRI).

L'EPTB Lez offre ainsi aux propriétaires et aux gestionnaires de bâtiments collectifs concernés, la possibilité de réaliser gratuitement un diagnostic de vulnérabilité aux inondations de leur bien et de bénéficier d'un accompagnement pour la mise en place des mesures de protection le cas échéant (batardeaux, espaces refuge, clapets anti-retour, ...). La remise du diagnostic est accompagnée d'un Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS) personnalisé, également gratuit, qui permet aux occupants de s'organiser durant la crise et d'adopter les gestes appropriés. Depuis 2015, 1 062 diagnostics et PFMS ont été réalisés et 71 dossiers de travaux sont en cours ou finalisés.

Ce programme est accompagné financièrement par l'Europe, l'Etat et le Département de l'Hérault.



HABITANTS

520 000

SUPERFICIE

652 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

1200 km

COURS D'EAU

Lez, Mosson
et affluents

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

Le bassin du fleuve côtier Lez se trouve sur un territoire particulièrement attractif

Les milieux aquatiques et humides sur ce bassin présentent une biodiversité remarquable et assurent des fonctions essentielles. Leur préservation est un enjeu majeur.



34 km² de lagunes



2100 ha de zones humides

www.syble.fr

Ce territoire est soumis à un régime méditerranéen qui se caractérise par des crues soudaines et des périodes de sécheresse marquée.

30 000 enfants sensibilisés

+ de 3 000 animations de sensibilisation au risque inondation et économie d'eau



Cyril MEUNIER
Président de l'EPTB

« Chaque année s'annonce riche en échanges et en amélioration des connaissances.

La culture du risque avec le programme de sensibilisation des scolaires reste une action « phare » de notre EPTB dont le périmètre accueille chaque jour de nouveaux arrivants ne connaissant pas le fonctionnement des cours d'eau méditerranéens.

30 000 enfants ont été sensibilisés dans le cadre des animations scolaires depuis plus de 10 ans.

L'EPTB Lez est au service des élus et des citoyens réunis autour d'un même objectif :

Préserver notre ressource en eau et se préserver de ses caprices. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Le développement de la culture du risque par des actions de sensibilisation des scolaires est mené chaque année avec plus de 110 écoles et collèges inscrits au programme.

L'éducation, un enjeu majeur

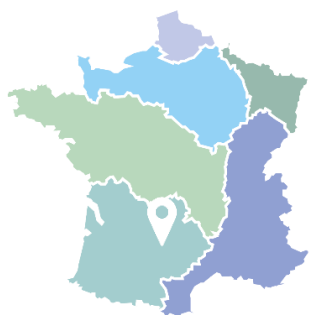
En effet, sur ce territoire attractif, la sensibilisation à l'eau « inondation et sécheresse » dans un contexte de changement climatique est essentielle pour transmettre la mémoire des inondations mais aussi comprendre les phénomènes de sécheresse.

Des animations ludiques pour une prise de conscience

Après l'abondance des pluies durant les épisodes méditerranéens, l'eau devient rare en période estivale.

Les animations réalisées sur la base d'outils pédagogiques (maquette de bassin versant interactive en eau, maquette ressource en eau souterraine, film en réalité virtuelle) et de sorties près des milieux aquatiques ont pour objectif d'expliquer aux enfants le fonctionnement des rivières, le lien entre pluviométrie et crues mais aussi la recharge des ressources en eau souterraine.

La connaissance et la compréhension des phénomènes contribuent à apprendre aux enfants les gestes qui peuvent sauver en cas d'inondation et les gestes pour économiser l'eau en période de sécheresse et de s'adapter au changement climatique.



HABITANTS

380 000

SUPERFICIE

12 000 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

751 km

COURS D'EAU

Lot, Truyère,
Célé

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.valleedulot.com

Principales zones d'irrigation

Portions navigables

Grandes retenues hydroélectriques
 Seuils, chaussées

- **Pérenniser** le soutien d'étiage du Lot pour satisfaire l'ensemble des usages ;
- **Réduire** les pollutions diffuses liées à l'élevage sur les têtes de bassin et sur les causses
- **Préserver** et **rétablir** le bon fonctionnement des rivières et des zones humides
- **Gérer le risque inondations grâce au** portage de 2 PAPI (Programme d'action de prévention des inondations)



Daniel BORIE
Président de l'EPTB

« Le bassin du Lot se distingue en Adour-Garonne par 2 spécificités majeures qui sont d'une part l'existence d'une des principales chaînes de production hydroélectrique avec près de 840 Mm³ de capacité de stockage (dont 608 Mm³ utiles) sur l'amont et d'autre part un taux de masses d'eau en bon état de 67,5%. Aujourd'hui, un des enjeux principaux est de préserver l'équilibre entre gestion quantitative et gestion qualitative, aucune ne devant se faire au détriment de l'autre. Cet objectif ne pourra être tenu que si nous avons un EPTB au statut juridique consolidé et aux moyens renforcés. »

« Le Livre bleu est une démarche qui vise à conforter le bassin versant comme territoire de référence pour la gestion de l'eau et à renforcer le statut juridique des EPTB. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Une concertation entre les acteurs qui a permis, depuis 1989, une gestion équilibrée de la ressource en eau

Le SMBL assure avec succès la gestion et le suivi de la convention de soutien des étiages du Lot signée en 1989 avec EDF. Depuis cette date, tous les usages ont été maintenus et aucun arrêté de restriction n'a été pris sur l'axe réalimenté. La **concertation** que nous avons mise en place à l'échelle du bassin entre tous les usagers de la rivière est un des facteurs de cette réussite.

Le soutien d'étiage, un enjeu de fond

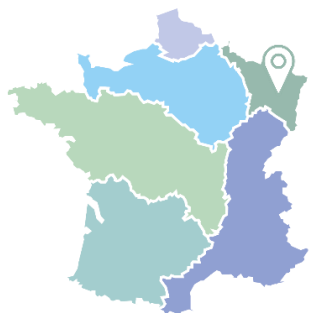
La poursuite d'un soutien d'étiage efficace constitue donc un **enjeu fondamental** pour le Lot. Dans la perspective du renouvellement (ou de la reconduction) des concessions hydroélectriques et face aux enjeux climatiques, nous devons d'une part étudier la question d'un nouveau modèle économique pour le soutien d'étiage et d'autre part, mettre en œuvre toutes les mesures visant à concilier usages et bon fonctionnement des milieux aquatiques. Il s'agira ici de s'intéresser particulièrement à des secteurs sujets aux variations artificielles de débits.

La démarche Lot 2050

Elle s'attachera aussi à étudier les différentes solutions fondées sur la nature et notamment la préservation et l'extension des zones humides.

Quelles que soient les problématiques identifiées à l'amont et à l'aval, seule une approche globale et concertée à l'échelle du bassin hydrographique conduira à la mise en place de mesures efficaces.

Cette approche pertinente est possible grâce à l'existence d'un EPTB à l'échelle du bassin



HABITANTS

591 000

SUPERFICIE

4 680 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

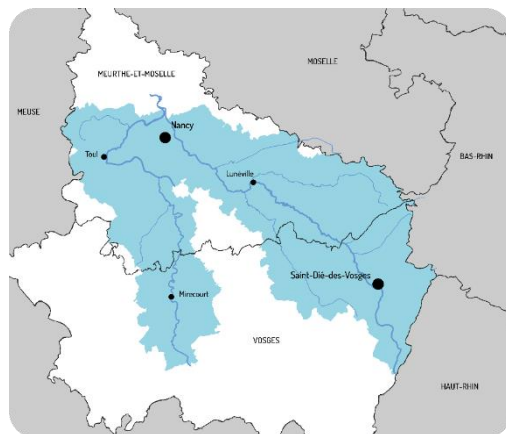
3 138 km

COURS D'EAU

Madon, Meurthe,
Moselle, Mortagne

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.eptb-meurthemadon.fr



Carte du territoire

Marqué par une grande diversité paysagère et géologique, le territoire de l'EPTB Meurthe Madon comprend trois Territoires à Risques important d'Inondation.

Les cours d'eau traversent notamment les agglomérations de Nancy et Saint-Dié-des-Vosges.



Bertrand KLING
Président de l'EPTB

« Dès la constitution de l'EPTB, les élus ont souhaité mettre en place une solidarité de bassin pleine et entière en fixant la cotisation en euros par habitant. Ainsi, chaque citoyen, riverain ou non d'un cours d'eau, participe aux actions de l'établissement.

Jusqu'à aujourd'hui, le soutien financier de l'Etat et de l'Agence de l'eau nous permet de réaliser nos investissements. Cet équilibre financier est désormais menacé à moyen terme par une évolution des règles de comptabilité publique impactant fortement les établissements publics de bassin. »

« En proposant de tenir compte des spécificités des actions des EPB sur les règles du FCTVA et d'amortissement, le Livre bleu permet d'améliorer durablement la santé financière de nos établissements. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Avec Objectif Meurthe, l'EPTB Meurthe Madon a souhaité s'inscrire dans une logique de gestion intégrée des bassins versants de son territoire.

Objectif Meurthe, un programme ambitieux

Afin de réduire l'impact des inondations sur le territoire, un vaste programme d'actions dénommé Objectif Meurthe a été défini sur le bassin versant de la Meurthe. Il comprend plusieurs volets.

Un volet d'études et de suivi des cours d'eau permet de mieux anticiper le risque inondation.

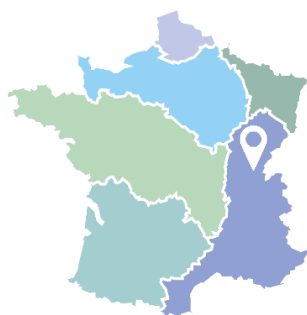
Un volet de sensibilisation au risque et à la gestion de crise vise à réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.

Un programme de travaux de protections contre les inondations intégrant des solutions fondées sur la nature.

Une vision globale permettant d'optimiser les résultats

Dans une vision globale, le programme de travaux s'accompagne d'un ambitieux volet de restauration écologique des cours d'eau.

Compte tenu du nombre important des opérations l'EPTB Meurthe Madon a décidé de répartir l'ensemble des travaux en 2 programmes successifs. Le premier se déroulera a priori de 2025 à 2030, et le second de 2031 à 2036.



HABITANTS

2 800 000

SUPERFICIE

30 000 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

22 000 km

COURS D'EAU

Saône, Doubs,
Seille, Ognon

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.eptb-saone-doubs.fr



Carte du territoire

Le bassin de la Saône est vaste (9 départements) et concerné par des problématiques de crues longues (Saône, Doubs), ainsi que de sensibilité de la ressource (sous-sols karstiques, conflits d'usage...). Les plaines alluviales constituent des milieux riches et encore relativement humides, à préserver.



Landry LEONARD
Président de l'EPTB

« A l'issue de sa révision statutaire, et en accord avec ses membres historiques et nouveaux (2 Régions, 3 Départements, 23 EPCI et métropole), l'EPTB Saône et Doubs a structuré son action autour de deux types de missions distinctes : d'une part, à l'échelle du bassin, la conduite d'études, d'observatoires, la formation et la coordination / mise en réseau des acteurs (une trentaine d'affluents structurés en syndicats). D'autre part, à l'échelle des axes Saône et Doubs, pour le compte de 23 EPCI riverains, l'EPTB assure la Maîtrise d'Ouvrage liée à une partie de la compétence GEMAPI. »

« Le bassin présente de grands écarts dans l'avancée de sa structuration. Le principe de la subsidiarité « remontante », ainsi que la préoccupation concernant la pérennisation des moyens liés à la coordination, sont chers aux élus des différents niveaux de collectivités. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

L'EPTB Saône Doubs porte des actions complémentaires toutes tournées vers une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Un rôle de coordination

A l'échelle du bassin de la Saône, l'EPTB Saône Doubs anime un **Réseau des Gestionnaires** des Milieux Aquatiques, ainsi que plusieurs observatoires (sécheresse, inondation et karst).

Une mise en œuvre d'actions

Sur les axes Saône et Doubs, il met en œuvre **2 Contrats de Rivières** avec des objectifs de reconquête de qualité des milieux et de préservation de la ressource, et un **PAPI** axé sur la résilience et la préservation des champs d'expansion des crues. Il est Maître d'Ouvrage de la plupart des actions de ces programmes, et dispose d'une démarche conservatoire pour l'acquisition et la gestion des parcelles présentant des enjeux multiples.

Une position d'animation

L'EPTB anime également 11 sites Natura 2000 situés dans les vallées alluviales de ces deux axes, et accompagne les syndicats d'eau potable de la basse vallée de la Saône dans la sensibilisation et la contractualisation sur leurs aires de captage.

En 2022, pour relancer la concertation entre les acteurs le long de l'axe Saône (pêche, navigation, agriculture, tourisme, écologie...), et pour alerter sur la nécessaire adaptation aux effets du changement climatique, il a **organisé un événement** « CA SAÔNE », rassemblant de nombreux élus, organismes publics, chercheurs, et riverains de la rivière : ca-saone.fr



HABITANTS

1 030 000

SUPERFICIE

21 000 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

17 000 km

COURS D'EAU

Vienne, Creuse,
Gartempe, Clain, Taurion

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.eptb-vienne.fr

Le bassin de la Vienne est un territoire à dominante rurale caractérisé par une faible densité de population.

Le dérèglement climatique impacte significativement la disponibilité ressource en eau sur ce territoire. Ses effets accentuent les atteintes à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et affectent les usages.



Carte du territoire



Jérémie GODET
Président de l'EPTB

« Dans le cadre de l'organisation de la compétence GEMAPI, l'EPTB Vienne a travaillé par sous bassin versant avec l'ensemble des EPCI à FP et syndicats de rivière pour rechercher la configuration la plus efficace. Suite à ce travail qui a alimenté la SOCLE LB, des modifications organisationnelles ont été opérées (agrandissement, fusion, création de syndicats de rivières) avec la contribution de l'établissement permettant de consolider la maîtrise d'ouvrage à une échelle hydrographique cohérente. »

« Il est nécessaire de soutenir le déploiement de ressources financières permettant le développement d'une ingénierie et d'actions à la hauteur des enjeux actuels »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

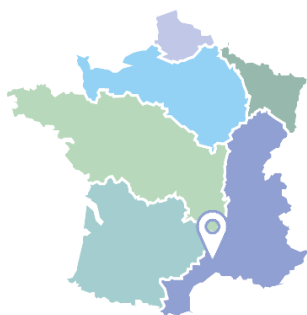
L'EPTB porte la vision globale des actions à mettre en œuvre pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau à l'échelle du bassin de la Vienne (21000 km²).

L'EPTB Vienne anime 4 SAGE (Vienne, Clain, Creuse et Vienne Tourangelle). Ces dispositifs alimentés par des connaissances approfondies des enjeux locaux, constituent les socles de la stratégie d'intervention en faveur d'une gestion équilibrée de la ressource. Ils permettent d'apporter collégalement des solutions partagées à des problématiques complexes et sensibles telles que le partage de la ressource en eau.

Il anime également une **Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation** (SLGRI). Le volet opérationnel de ces outils de planification (SAGE, SLGRI) est déployé au travers de différents programmes d'actions tels que les contrats territoriaux ou le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) coordonnés par l'établissement ou au sein desquels il intervient en qualité de maître d'ouvrage.

L'EPTB Vienne met également en œuvre des **programmes d'actions thématiques** concernant les étangs, les zones humides, les plantes invasives, les poissons migrateurs... Afin de répondre à l'évolution des enjeux sur son territoire, il assure aussi le déploiement d'une stratégie d'adaptation au changement climatique.

Une **ORGANISATION TERRITORIALE SOLIDE** construite par étapes, au service des collectivités locales, pour une gestion de l'eau et des milieux aquatiques toujours plus performante



HABITANTS

310 000

SUPERFICIE

800 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

220 km

COURS D'EAU ET NAPPE

Vistre
Vistrenque

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.vistrenque.fr

L'EPTB Vistre Vistrenque est né le 1er janvier 2020 de la fusion de deux syndicats historiques

EPTB Vistre (1998) chargé de la gestion équilibrée et durable des cours d'eau et des milieux aquatiques

Syndicat des Nappes (1986) chargé de la gestion raisonnée de la ressource en eau souterraine sur les plans quantitatif et qualitatif.

Des nappes très sollicitées pour l'alimentation en eau potable mais aussi l'irrigation et l'industrie.

Des cours d'eau très dégradés, nécessitant d'importants travaux de renaturation.

Le risque inondation concerne un habitant sur trois.



Thierry AGNEL
Président de l'EPTB

« Au fil des ans, malgré des pressions de ressource et les milieux, mais aussi des évolutions plus en plus fortes sur la législatives (compétence GEMAPI notamment), le territoire du bassin du Vistre a su faire évoluer en profondeur son organisation territoriale et sa gouvernance dans le domaine de l'eau. Une évolution qui s'est accélérée ces dernières années, pour répondre à des enjeux de plus en plus forts, largement induits par les effets du changement climatique. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Le long chemin vers la fusion

Plusieurs décennies après la création des deux syndicats historiques, leur territoire de compétence étant largement superposé, leur fusion a été jugée indispensable, par les élus et les partenaires institutionnels.

Les deux syndicats ont commencé par porter conjointement un projet de SAGE, approuvé en 2020.

Puis chaque syndicat a révisé en profondeur ses statuts – la diversité des membres trahissait une longue histoire locale : syndicats intercommunaux d'assainissement, communes, EPCI, Chambre d'agriculture... – pour n'être plus constitués que d'intercommunalités, identiques de part et d'autre.

Enfin, en fusionnant en 2020, le nouvel EPTB a repris l'ensemble des compétences des deux anciennes structures : mise en œuvre du SAGE, du PAPI et « gestion des milieux aquatiques » (GEMA).

La prise de compétence GEMAPI : une démarche par étape

Le chemin vers la gestion intégrée – l'objectif de la GEMAPI – est voulu par les élus selon une démarche progressive.

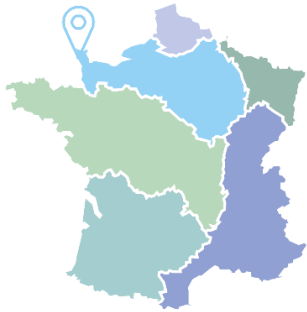
1^{er} temps : les membres du nouvel EPTB ont conservé la compétence PI, mais l'EPTB peut exercer cette mission à titre optionnel par délégation (plusieurs conventions ont été passées entre l'EPTB et des EPCI).

2^{ème} temps : probables évolutions statutaires pour conforter encore un peu plus l'EPTB dans son rôle d'acteur principal de la gestion intégrée.

L'EPTB est dorénavant porteur d'un PAPI 3 sur l'ensemble du bassin versant (contre 2 auparavant). Le renouvellement en cours de la CLE, qui coïncide avec la mise en œuvre du SAGE et du nouveau PAPI, devra être l'occasion d'assoir le rôle de cet organe de gouvernance.



ADAPTER LA GOUVERNANCE pour une mise en œuvre efficace des politiques de l'eau



HABITANTS

96 000

SUPERFICIE

1343 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

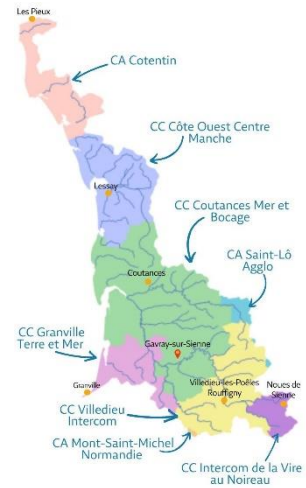
500 km

COURS D'EAU

Sienne, Soules, Ay et petits côtiers

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.sage-coc.fr



Carte du territoire

Le territoire du SAGE des Côtiers Ouest Cotentin (SAGE COC) présente une importante façade littorale d'environ 90km de long et un arrière-pays bocager.

De nombreux acteurs socio-économiques y sont présents (agriculture, conchyliculture, activités touristiques...) et sont fortement dépendant d'une bonne qualité et d'une ressource suffisante en eau pour mener à bien leur activités.



Hervé GUILLE
Président du syndicat mixte de SAGE

« L'eau est aujourd'hui au cœur de beaucoup de préoccupations touchant tous les acteurs socio-économiques. Ce constat a amené la réflexion de partager une stratégie commune de la gestion globale de l'eau réunissant tous les acteurs du territoire. A ce titre, le SAGE COC s'est fixé des objectifs répondant aux enjeux locaux de la ressource en eau et de la préservation des milieux aquatiques tout en prenant en compte les conséquences du changement climatique autour d'un projet commun partagé de tous. »

« Les axes de réflexion proposés dans le Livre bleu rejoignent l'ambition politique que se fixent les élus du Syndicat du SAGE COC : Une organisation territoriale cohérente pour une meilleure coordination sur le territoire. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Le Syndicat du SAGE COC porte actuellement une étude de cohérence sur le pilotage et l'animation territoriale pour la mise en œuvre des actions du SAGE.

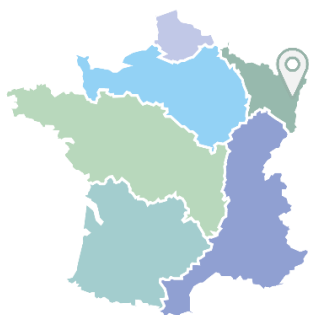
L'enjeu est d'interroger l'organisation actuelle de la politique de l'eau (GEMAPI), majoritairement portée par les EPCI, autour de la réalisation des différentes dispositions du SAGE COC.

En effet, la mise en œuvre du SAGE COC nécessitera la bonne structuration des acteurs du territoire de manière à assurer : l'efficacité des actions, la mobilisation des moyens humains, financiers et la bonne articulation nécessaire entre les maîtrises d'ouvrages.





La MUTUALISATION INNOVANTE des démarches PAPI et SAGE sur un des bassins versants du SDEA : le bassin de la MODER



HABITANTS

140 000

SUPERFICIE

825 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

140 km

COURS D'EAU

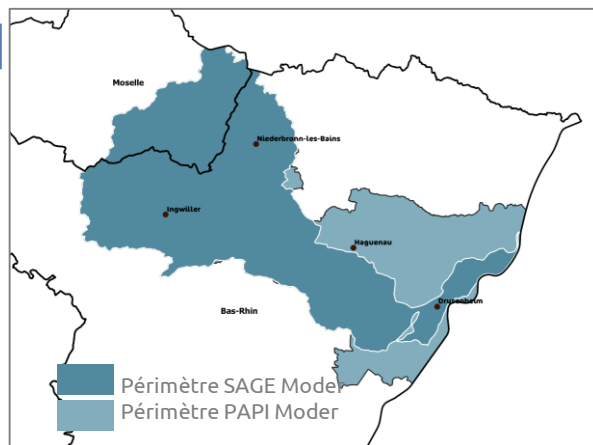
Moder, Zinsel du Nord, Rothbach

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.sdea.fr

Le bassin versant de la Moder présente une qualité des masses d'eau souterraines et de surface à reconquérir et est soumis au risque inondation par débordement de cours d'eau et par ruissellement.

La maîtrise d'ouvrage GEMAPI est partagée entre plusieurs structures à l'échelle du bassin. LE SDEA exerce la compétence Grand Cycle de l'Eau sur plus de 50% du bassin concerné. Une démarche SAGE sur ce territoire a été initiée en 2006 par le Département 67, et le SDEA a été désigné comme structure porteuse en 2016.



Carte du territoire



Jean Lucien NETZER

Président du territoire
Affluents du Rhin secteur Zorn
Moder

« Devenir président de territoire du SDEA m'a paru une évidence, pour contribuer activement à répondre à la double problématique essentielle de protection des milieux aquatiques et de maîtrise des risques liés aux inondations. En ce domaine, l'ambition partagée du SDEA et de l'Etat doit s'accompagner d'une vision globale des territoires, mais également de la mise en œuvre de projets concrets, pertinents sur les bassins versants. Nous avons mis en place des programmes ambitieux à la mesure des enjeux, à l'échelle des bassins versants concernés. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Lors des démarches préalables au lancement du PAPI de la Moder, les élus locaux ont exprimé la volonté de garder une cohérence des décisions autour des politiques de l'eau, de rationaliser les actions et les réunions.

Le SDEA a donc fait converger les démarches de SAGE et PAPI avec une démarche de mutualisation renforcée:

- **mutualisation de l'animation** : un interlocuteur unique avec une vision globale des 2 démarches, et garant de la cohérence des actions menées
- **mutualisation des instances de gouvernances entre SAGE et CLE**, favorisant une gouvernance représentative des acteurs du bassin versant

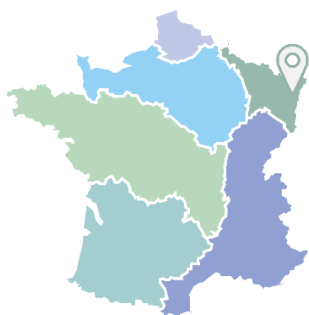
Cette convergence des 2 démarches facilite :

- **l'optimisation de la concertation** sur la thématique des inondations avec tous les acteurs du territoire par le biais de la CLE, élargie aux acteurs inondations lorsque les sujets y sont relatifs
- **le partage des travaux** réciproques et l'alimentation croisée des réflexions menées dans le cadre du SAGE et du PAPI

La gestion quantitative de la ressource et le fonctionnement des milieux aquatiques et humides sont **étroitement liées** aux problématiques d'inondation, la progression en parallèle du PAPI et du SAGE répond ainsi pleinement aux **enjeux de gestion intégrée** à l'échelle du bassin versant



Une **GOVERNANCE** locale/ territorial/
globale, au service d'une gestion concertée
et intégrée de l'ensemble du cycle de l'eau



HABITANTS	SUPERFICIE	LINÉAIRE COURS D'EAU	COURS D'EAU
1 070 000	5 800 km ²	6 500 km	Ill, affluents du Rhin et Sarre

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.sdea.fr

Syndicat mixte à la carte, le SDEA est maître d'ouvrage sur les compétences eau, assainissement et Grand Cycle de l'eau (GEMAPI, ruissellement et animation).

Il a la volonté constante de développer et co-construire avec l'ensemble de ses membres les organisations les plus adaptées à la diversité des situations locales et des contextes, pour gérer l'ensemble du cycle de l'eau de manière intégrée, tout en recherchant une lisibilité et une efficacité accrues en phase avec les nouveaux enjeux de l'eau et la transition écologique.



+ de 480 ressources eau potable
120 stations d'épuration
11 500 km de réseaux d'eau et d'assainissement



Denis HITTINGER

Vice-Président GEMAPI de la CC de la Région de Saverne
Conseiller territorial grand cycle de l'eau au SDEA

« Le SDEA apporte son expertise technique et réglementaire sur les thématiques de l'eau.

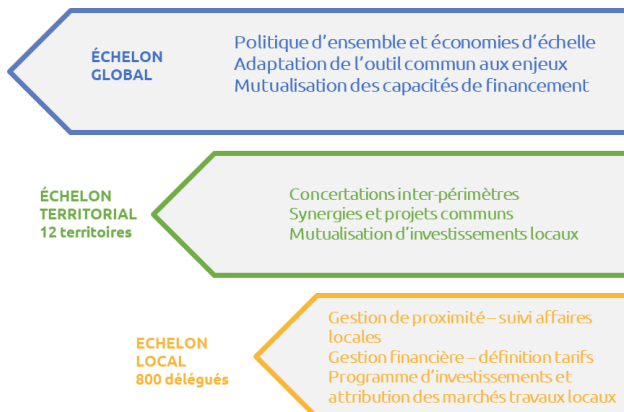
Il est aussi essentiel pour apporter de la cohérence et coordonner notre action sur l'ensemble des bassins versants concernés par notre EPCI. Il apporte à notre Communauté de Communes une vision des enjeux du territoire, pour lui permettre de consolider sa politique autour de l'eau.

Au sein des Conseils Territoriaux de Bassins Versants, nous disposons d'une vision élargie amont-aval sur les territoires voisins et à l'échelle de l'ensemble des bassins versants. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

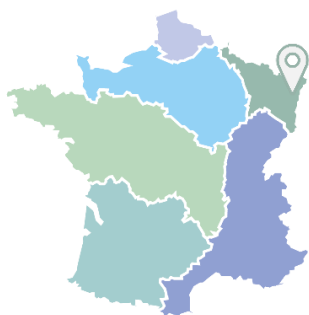
Pour répondre aux évolutions réglementaires et dépasser le morcellement historique de l'exercice des compétences du cycle de l'eau, le SDEA a développé au fil du temps un modèle institutionnel de coopération et mutualisation basé sur des instances locales, globales et territoriales.

Pour structurer des « communautés de bassin versant », favoriser les échanges entre EPCI et transcender les limites administratives et politique des EPCI, le SDEA a créé une instance de gouvernance dédiée : le Conseil Territorial de Bassin Versant. Il épouse les limites des grands bassins élémentaires et sa gouvernance fédère les représentants des élus des EPCI présents sur les bassins versants. A l'appui des états des lieux et des propositions locales, les orientations et objectifs de gestion des cours d'eau y sont fixés et des programmes dédiés élaborés sur les principes « penser global, agir local ». Il est ainsi possible de conjuguer vision transversale de la gestion de l'eau, aménagement des territoires et meilleur usage des deniers publics.





Des **PARTENARIATS** forts pour co-construire un plan d'action pour la gestion durable d'un bassin versant du SDEA : la SOUFFEL



HABITANTS

25 000

SUPERFICIE

130 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

25 km

COURS D'EAU

La Souffel

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.sdea.fr

80% de la superficie du bassin = terres agricoles

Le bassin versant de la Souffel est un sous-bassin versant du bassin de l'Ill. Son état global « mauvais » induit son classement prioritaire au SDAGE. Des pressions importantes liées à l'agriculture, les apports diffus d'azote et des produits phytosanitaires et la morphologie du cours d'eau impliquent un partenariat de l'ensemble des acteurs des territoires pour reconquérir la qualité du cours d'eau.

Le SDEA y est maître d'ouvrage pour les compétences eau, assainissement, GEMAPI et ruissellement.

2014

Contrat multi-pression Souffel 2027

Réhabiliter et renaturer les cours d'eau

Réduire les apports en produits phytosanitaires

Nouveau schéma d'assainissement

Connaissances du milieu et des transferts des polluants

2021

Contrat de Territoire Eau et Climat

Améliorer de la qualité des ressources et du cadre de vie des habitants

Améliorer la résilience du territoire face au changement climatique

Accompagner la transition agricole vers des solutions économiques pérennes et durables



Justin VOGEL

Président de la Com de Com du Kochersberg et de l'Ackerland

« Le CTEC (Contrat territorial eau-climat) signé par la Communauté de Communes avec l'Agence de l'Eau et le SDEA est un contrat ambitieux qui crée une véritable dynamique permettant de donner une nouvelle dimension à la réhabilitation des cours d'eau et de la biodiversité sur ce territoire. Il accompagne également une nouvelle politique de gestion des eaux pluviales, pour lutter contre les inondations et les coulées d'eaux boueuses, et ce en y associant les agriculteurs et la Chambre d'agriculture d'Alsace. Enfin il permettra de mieux communiquer avec les citoyens et les associer à ce combat que nous menons tous contre le réchauffement climatique. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Les acteurs du territoire du bassin de la Souffel se sont fédérés dès 2014 pour mettre en place des plans d'action . Le SDEA les anime grâce à un poste dédié.

Les acteurs du territoire du bassin de la Souffel (SDEA Alsace-Moselle, EPCI, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Agence de l'eau, Conseil Général..) sont convaincus que des réponses **concrètes et transversales** sont la clé pour répondre aux enjeux de l'eau potable, de l'assainissement ou de la Gestion des Milieux Aquatiques.

Ils se sont ainsi fédérés dès 2014 pour mettre en place des plans d'action pour reconquérir la qualité de l'eau de la Souffel et atteindre le bon état écologique et chimique visé.

Ces plans d'action, soutenus par l'Agence de l'eau au travers d'un contrat multi-pression, puis d'un CTEC (Contrat de territoire eau et climat) ont été élaborés à l'appui d'une **construction multipartenariale et multithématique**, afin qu'ils s'inscrivent tous dans une vision territoriale commune. Le CTEC identifie les moyens à mobiliser, permet de coordonner les politiques publiques, planifier et orienter les projets de manière cohérente, tout en impulsant une prise de conscience globale. C'est le gage de projets ambitieux et durables.

Le SDEA, disposant des trois compétences eau, assainissement et Grand Cycle de l'eau dispose d'un animateur dédié depuis 2014 sur ce bassin pour accompagner les opérations de sensibilisation, impulser et coordonner la réalisation des actions par chaque acteur.



Seine Grands Lacs, **COORDONNATEUR**
et **FACILITATEUR** du bassin amont de
la Seine



HABITANTS

12 131 000

SUPERFICIE

44 384 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

1 555 km

COURS D'EAU

Marne, Seine, Aube,
Yonne, Loing

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.seinegrandslacs.fr

Le bassin amont de la Seine présente des ressources en eau superficielle et souterraine limitées au regard des besoins pour **de nombreux usages stratégiques et économiques**, notamment sur la Seine, la Marne et l'Yonne.

La ressource en eau est en effet utilisée pour subvenir à l'alimentation en eau potable d'une grande partie de l'agglomération parisienne, ainsi que des autres territoires présents sur le bassin versant. Industrie et agriculture sont autant d'usages de l'eau importants, notamment en été pour l'irrigation des cultures.

4 lacs réservoirs gérés
850 Millions de m³ d'eau
6 PAPI pilotés
100 maîtres d'ouvrages coordonnés
19 départements



Patrick OLLIER

Président de Seine Grands Lacs
Président de la Métropole du
Grand Paris

« Seine Grands Lacs est mobilisé pour garantir la sécurité des ouvrages indispensables à ses missions premières et préparer l'avenir pour une sécurité des populations toujours plus optimale. En ce sens, l'établissement accentue le travail collaboratif et partenarial avec les collectivités, les services de l'Etat, les chambres d'agriculture et tous les acteurs des 19 départements de son périmètre d'intervention. Il décuple son action pour les zones d'expansion de crues (ZEC) car leur potentiel de retenue d'eau est considérable. Tout comme les grands lacs et Seine Bassée, c'est un levier indispensable sur lequel il faut agir.

Seine Grands Lacs impulse aussi, avec les élus locaux, un projet de territoire ambitieux pour la plus grande zone RAMSAR de France, celle de Champagne humide.

Seine Grands Lacs, et d'autant plus dans le contexte de changement climatique, souhaite ainsi apporter, avec les acteurs locaux, une réponse adaptée aux grands enjeux de l'eau du bassin versant de la Seine. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Seine Grands Lacs gère 4 lacs-réservoirs à double vocation : soutien d'étiage et prévention des inondations

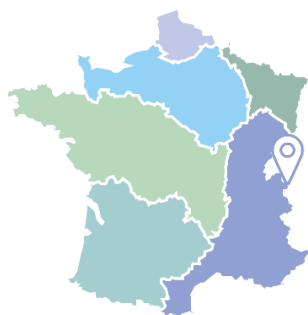
Afin d'atténuer les effets des éventuelles sécheresses, Seine Grands Lacs exploite 4 lacs-réservoirs qui permettent de restituer une partie des réserves d'eau pour **soutenir le débit de la Seine, de l'Aube, de la Marne et de l'Yonne**. Ils permettent aussi de stocker les eaux en cas de crue.

Un 5^{ème} **ouvrage hydraulique « Seine Bassée »**, casier pilote, est en cours de construction pour renforcer la prévention des inondations.

Seine Grands Lacs, animateur territorial

Dans un rôle d'animation territoriale et de mise en cohérence et en synergie d'actions, Seine Grands Lacs pilote également **6 programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)**. L'établissement est particulièrement attentif aux enjeux de coordination locale et a développé une ingénierie au service des territoires au travers d'une **cellule d'accompagnement dédiée**. C'est donc près de **100 maîtres d'ouvrage** mobilisés pour mettre en œuvre **510 actions** pour un montant global de 143 millions € engagés en faveur des actions de protection et de prévention des inondations.

En complément, Seine Grands Lacs accompagne ses partenaires pour réaliser des **diagnostics de vulnérabilité territoriale** nécessaires à la transposition du décret digues par les collectivités, réaliser des projets de **zones d'expansion de crues** et déployer le centre de ressources **Episeine** accessible à tous (episeine.fr).



HABITANTS

400 000

SUPERFICIE

2 074 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

2 600 km

COURS D'EAU

Arve, Giffre,
Borne, Menoge

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.riviere-arve.org

Le bassin versant de l'Arve s'étend du Mont-Blanc jusqu'au lac Léman.

Le territoire est fortement marqué par son caractère montagnard dont 5% est recouvert de glace et où l'altitude varie entre 330m et 4 810m.



Le Giffre, une des dernière rivière en tresses des Alpes du Nord



Bruno FOREL
Président de l'EPTB
Co-Président de l'ANEB

« Les élus de la vallée de l'Arve ont toujours été conscients que les politiques d'attention aux cours d'eau et aux milieux alluviaux étaient essentielles à leur territoire. »

Les enjeux d'aujourd'hui leur donnent de plus en plus raison. Face à la fragilité de notre environnement naturel, le SM3A montre plus que jamais le rôle primordial d'une cohésion forte entre la planification et l'action au plus près des masses d'eau. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Une connaissance fine pour agir

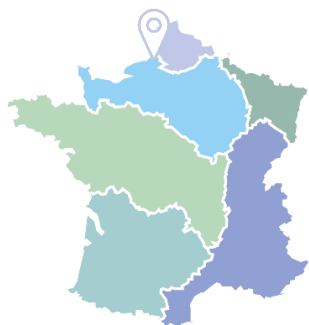
Le bassin versant de l'Arve est constitué de rivières à caractère torrentiel dont les crues se manifestent de façon spectaculaire en raison de leur soudaineté et de leur violence.

La diversité du réseau (torrents de haute et de moyenne montagne, rivières torrentielles, cours d'eau à forte ou faible pente...) nécessite des approches différenciées qui tiennent compte des problématiques spécifiques (transport solide, risques ou encore biodiversité).

Un équilibre fragile à respecter

Depuis sa création, le SM3A œuvre au quotidien pour protéger et prévenir les inondations tout en préservant les milieux aquatiques.

Dans chacun de ses projets le syndicat s'attache à respecter le fragile équilibre qui existe entre les aménagements réalisés et la préservation de l'environnement alluvial.



HABITANTS

59 000

SUPERFICIE

750 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

200 km

COURS D'EAU

Bresle

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.eptb-bresle.com

Ce territoire possède un patrimoine halieutique exceptionnel avec la fréquentation du saumon atlantique.

Pourtant ce bassin reste vulnérable aux inondations et voit la qualité de ses eaux continuer à se dégrader.

Résilience
SAGE
Rencontres Acteurs
« Classes d'eau » Eau Protection
Aménagements
Biodiversité
Interdépartementalité



Thierry HEBERT
1^{er} Vice-Président du
SMAB

« Le SMAB est un établissement au service des intercommunalités adhérentes qui sensibilise et porte des actions d'intérêt collectif dans le but de préserver la biodiversité, la ressource en eau et de prévenir les inondations. Les frontières régionales et départementales dans les décisions du quotidien, comme l'absence encore aujourd'hui de certains des acteurs du bassin autour de la table, freinent la planification et la mise en œuvre des actions du SAGE. »

« La cohérence des politiques de l'Etat sur ce territoire frontalier est impérative pour gagner en crédibilité.

La pérennité des financements est aussi un défi qui ne peut se mener qu'avec tous les acteurs gémapiens du bassin. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

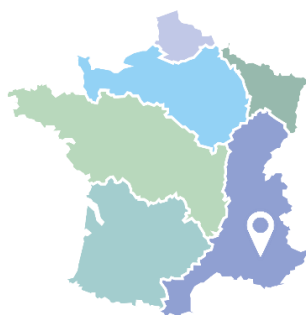
Le SMAB a lancé, en 2019, une « CLASSE D'EAU ELUS » dans le cadre du SAGE BRESLE pour sensibiliser les acteurs du bassin aux enjeux liés à l'eau et à la protection de la biodiversité.

Les politiques publiques sont aujourd'hui extrêmement sectorielles et rarement vues dans leur ensemble au regard des incidences ou des implications qu'elles peuvent avoir les unes sur, ou avec, les autres.

Forte de ce constat, la CLE du SAGE a proposé de sensibiliser les acteurs de ce territoire lors de 5 journées de classes d'eau. Adressées aux membres de la CLE et aux élus du bassin elles avaient pour but de montrer toutes les facettes de la « politique de l'eau » et l'intérêt d'être tous fédérés au sein de cet organisme public pour répondre aux conséquences du changement climatique sur notre territoire.

Ce moment fort et plébiscité par la cinquantaine de participants a permis de croiser les regards des élus et des techniciens et de rendre compte des harmonisations qui restent à trouver sur ce bassin versant concerné par plusieurs départements et régions.





HABITANTS

500 000

SUPERFICIE

14 280 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

320 km

COURS D'EAU

Durance, Ubaye, Buech,
Bléone, Verdon

www.smavd.org

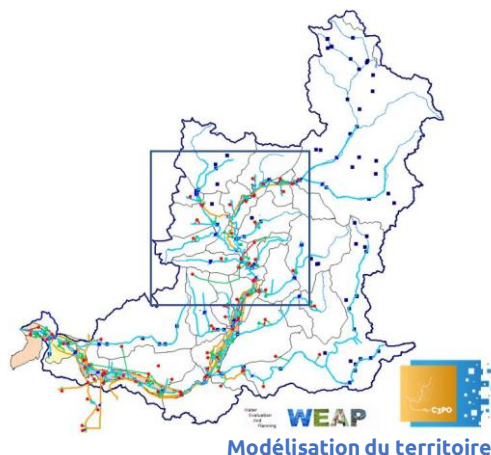
CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

3 Millions d'habitants desservis par ses eaux (l'eau est exportée loin du bassin).

100 000 ha irrigués

Les eaux de la Durance sont également utilisées pour l'agriculture l'industrie, l'hydroélectricité et le tourisme.

- Un site naturel à valoriser tout en préservant sa biodiversité.
- Une rivière capricieuse pouvant générer des crues dangereuses.
- Une ressource stratégique pour la Région Sud qu'il faut partager entre tous les usages.



Pierre WIGT
Président du SMAVD

« Le SMAVD déploie un étroit travail partenarial avec les nombreux acteurs et usagers de l'eau. »

Cela a conduit à la réalisation de nombreux projets ambitieux, comme l'organisation de la GEMAPI à une échelle inter-EPCI sur la Durance et une vingtaine d'affluents, l'animation des 20 000 ha classés Natura 2000, le lancement d'une Véloroute en bord de Durance, la réalisation du modèle hydrologique de bassin avec le programme C3PO et la mise en place d'un des plus grand SAGE de France. »

« Les propositions du Livre bleu visant un renforcement de la décentralisation de la gestion de l'eau et la mise en place de financements adaptés et pérennisés permettront de relever le défi de l'adaptation aux effets du changement climatique. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Le SMAVD est à la pointe de la réflexion sur les effets du changement climatique en développant un outil unique en France.

Le SMAVD a lancé le programme C3PO qui permettra de modéliser les effets du changement climatique et des modifications de la demande en eau sur l'ensemble du bassin.

Ce programme permettra, dès 2023, de disposer d'un outil de prospective, d'anticipation et d'aide à la décision **unique en France**.

Cette modélisation du fonctionnement hydrologique du bassin de la Durance permettra de transformer les différents scénarios d'évolution du climat en impact quantifié sur la ressource en eau.

Cet outil permettra de connaître les régimes hydrologiques futurs et de les croiser avec les besoins des milieux et des usages

- AEP,
- Hydroélectricité,
- Irrigation,
- Industrie,
- Tourisme, etc.

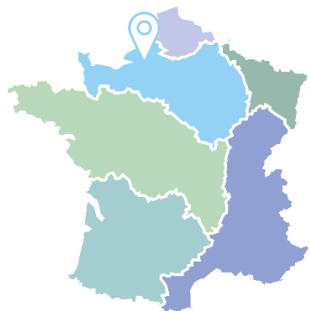
Il s'agit d'un puissant outil d'aide à la décision pour mesurer l'effet des politiques à mener et leur capacité à répondre aux enjeux de modification de la ressource.

CP3PO c'est

1 modèle réalisé en régie

4 000 h de travail pour le mettre en place

1 ETP/an pour l'exploiter



HABITANTS

40 000

SUPERFICIE

214 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

21 km

COURS D'EAU

Austreberthe,
Saffimbec

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.smbvas.fr

- Un plateau incisé de vallées urbanisées très réactif aux inondations.
- Des sols propices à l'érosion et aux ruissellements agricoles.
- Une ressource en eau potable qualitativement fragile.



Sédiments retenus par une fascine



Jean-François CHEMIN
Président du SMBVAS

« Pour mener à bien ses missions, le SMBVAS œuvre avec des documents cadres comme le PAPI ou le CTEC, pour financer l'ingénierie et les projets.

Les conditions de financement sont parfois précaires.

Elles peuvent varier selon les années, les programmes, les institutions, ce qui impose une stratégie court-termiste et fragilise la collectivité.

Malgré ces difficultés, notre réseau professionnel bien développé nous permet de réaliser de très beaux projets.

Ainsi, grâce à l'intelligence collective, nous collaborons avec de nombreux acteurs pour minimiser l'impact des ruissellements »

« Le Livre bleu propose de créer une ressource pérenne et équitable pour financer l'ingénierie de planification et de coordination le cas échéant portée par les EPB. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Depuis sa création, le SMBVAS réalise des ouvrages de rétention pour réduire le risque inondation et lamener le pic de crue.

En amont de ces bassins, un travail est mené avec la profession agricole afin de réaliser des aménagements d'hydraulique douce qui présentent de multiples intérêts.

Un territoire gagnant

Complémentaire aux ouvrages, les aménagements d'hydraulique douce peuvent prendre la forme de haies hydrauliques denses, de mares, de fascines, de noues et bandes enherbées. Ces solutions fondées sur la nature multifonctionnelles bénéficient à de nombreux acteurs :

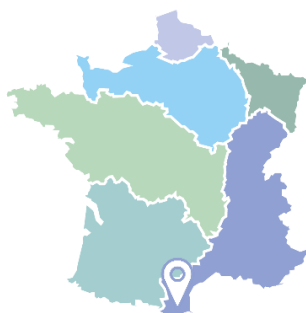
- les exploitants agricoles limitent l'érosion des sols sur leurs parcelles,
- les collectivités bénéficient d'une réduction de leurs coûts d'entretien, qu'il s'agisse de nettoyage des voiries, de curages de fossés et bassins, etc.
- les producteurs d'eau potable bénéficient d'un impact qualitatif positif concernant les aquifères alimentant les captages (contexte karstique).

Des aménagements en hydraulique douce d'intérêt général

Ces aménagements sont vivants et favorisent la biodiversité. Ils créent une dynamique paysagère en brisant la monotonie des grandes plaines agricoles. Depuis peu, certains exploitants agricoles y voient également un effet bénéfique pour l'élevage et leurs cultures avec un effet «rafraichissant», brise vent et le retour des auxiliaires de cultures.



Le Syndicat de la Têt : pilote et garant de la **GESTION INTEGREE** de L'EAU du BASSIN



HABITANTS

250 000

SUPERFICIE

1 500 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

120 km principal
> 600 km affluents

COURS D'EAU

Têt + affluents

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

La solidarité de l'eau en Têt

www.bassintet.fr

- Pilote
- Réalise
- Anime
- Accompagne

La gestion des crues et des étiages sont les deux principaux enjeux historiques de ce territoire au fort contraste amont-aval et typiquement méditerranéen.

Les milieux aquatiques et naturels, nombreux et remarquables, sont le trait d'union depuis le secteur montagneux (2500m) relativement préservé (Parc National, réserves naturelles) et la plaine du Roussillon (et le littoral et ses stations balnéaires) plus densément peuplé où les enjeux sont exacerbés (80% population / ++ en été).



Des étiages sévères en 1998, 2007, 2012, et 2022
Des crues majeures en 1940, 1992, 1999 et 2020
Des espèces et des milieux remarquables



Pierre PARRAT
Président du SMTBV

L'arrivée de la compétence GEMAPI et la concertation locale ont conforté toute la cohérence d'une gestion de l'eau, des milieux aquatiques et des risques initiée dès 2009 à l'échelle du bassin versant.

Les 8 EPCI de la vallée (dont la C.U. de Perpignan) ont notamment souhaité simplifier l'organisation territoriale (fusion de 3 syndicats) pour renforcer le syndicat de bassin dans son rôle de chef de file et d'interlocuteur unique sur le grand cycle de l'eau.

En 2019, la GEMAPI a donc été transférée au SMTBV (hors gestion du trait de côte) faisant de lui le garant légitime d'une expertise et d'une solidarité territoriale renforcée. Ceci s'illustre par une maîtrise d'ouvrage unique, le développement et l'animation de stratégies thématiques, ainsi que le portage de programmes pluriannuels d'investissements, élaborés dans la concertation la plus large.

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Naissance d'une solidarité territoriale

A travers la première étude globale portée par le syndicat dès sa création en 2009, les bases et le socle technique d'une gestion intégrée de l'eau à l'échelle cohérente du bassin versant ont été pour la première fois posés et discutés. Cette très large concertation a fait naître et fructifier la solidarité amont-aval, la cartographie des (nombreux) acteurs de l'eau ayant par ailleurs mis en évidence les articulations, les simplifications et autres synergies possibles ; prémices du SOCLE.

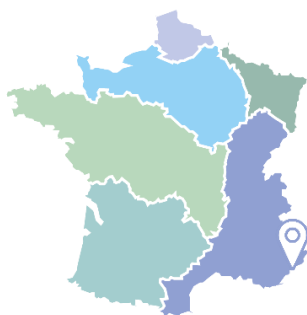
Des moyens mutualisés et des actions ambitieuses

La gouvernance à l'échelle du bassin et la stratégie de gestion partenariale ont permis l'émergence d'actions structurantes.
2012 : Elaboration du premier PAPI Têt (15M€)
2017 : Contrat de rivière (60M€)
2019 : PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau) (8M€)
2021 : PAPI d'intention (2M€)

Le SMTBV pilote également une stratégie de gestion globale des zones humides ainsi qu'un projet de restauration du lit de la Têt. La structure compte 15 agents dont une cellule « veille digues » pour gérer 32 ouvrages classés dont 23 digues (B et C) pour 43 km et 9 ouvrages hydrauliques (type barrage ou bassin de rétention).

Le projet EAURIZON 70

En 2022, le SMTBV dresse le bilan de ses actions et outils contractuels et prépare notamment la perspective d'un PTGE et d'un nouveau PAPI. Dans ce contexte il engage, en collaboration avec les autres syndicats de bassin des Pyrénées orientales, un projet ambitieux pour intégrer le changement climatique dans une perspective de préservation de la ressource en eau et de développement durable : le projet EAURIZON 70.



Direction Ingénierie et travaux

5 pôles d'experts

- Gestion territoriale
- Etudes et conception
- Maîtrise d'œuvre et travaux
- Erosion du littoral
- Gestion des ouvrages hydrauliques

HABITANTS

1,1 million

SUPERFICIE

5 300 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

11 000 km

COURS D'EAU

9 bassins versants

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.smiage.fr



Mandelieu-la-Napoule

2021/2022 : Travaux de protection contre les inondations

la Theoulière

Création d'un bassin écrêteur de crue et piège à matériaux
950 000 €



Breil-sur-Roya

2021/2022

Reconstruction des vallées post-tempête Alex

Reconstruction du pont Aigara
2 332 000 €



Fontan

Zone industrielle « La Fouze »

Confortement rive droite de la Roya
2 280 000 €



St-Martin-Vésubie

Confortement de l'usine hydroélectrique EDF
2 710 000 €



Charles Ange GINÉSY
Président du SMIAGE

« Après de nombreuses intempéries, apporter des réponses efficaces à l'impératif de protection des populations était essentiel.

Pour cela, nous avons décidé de créer le SMIAGE maralpin en 2017, afin de pouvoir agir en profondeur et mutualiser les moyens et compétences de tous les acteurs en cas de crise.

Le syndicat gère 8 bassins écrêteurs de crue et 39 km de digues classées.

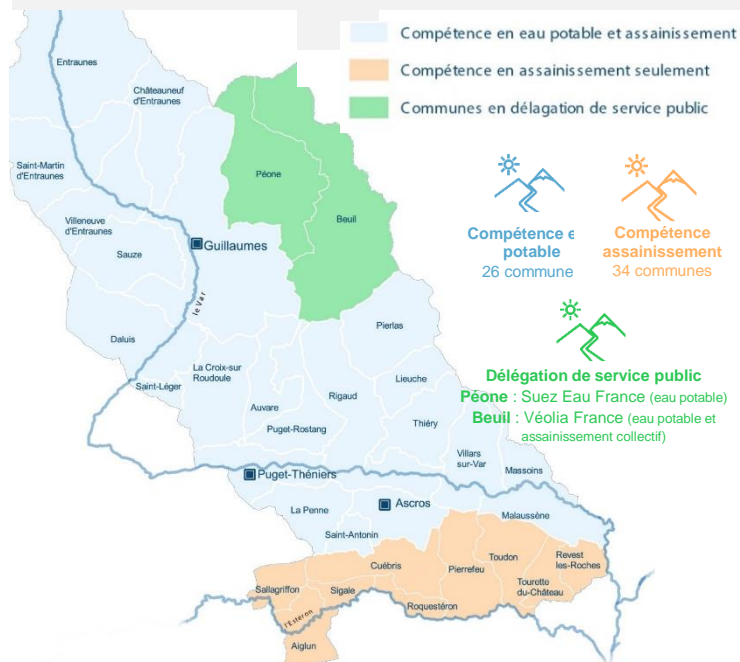
Depuis 2017, il a porté plus de 500 actions sur le territoire, en répondant notamment présent face aux dégâts de la tempête Alex. L'activité du SMIAGE représente 25 millions de dépenses annuelles engagés soit près de 128 millions pour la période 2017-2021 »

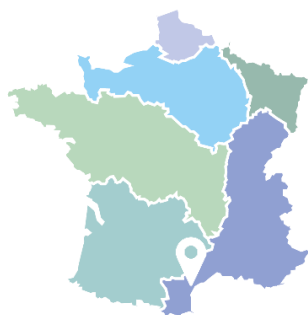
LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Mutualiser les besoins pour une meilleure adaptabilité

Zoom sur la Régie des Eaux Alpes Azur Mercantour (REAAM)

Depuis le 1er janvier 2020, dans le cadre du transfert de compétences eau potable et assainissement de la Communauté de Communes Alpes d'Azur, le SMIAGE a créé la Régie des Eaux Alpes Azur Mercantour (REAAM). Elle comptabilise à ce jour 8000 abonnés sur les 34 communes de la CC Alpes d'Azur.





HABITANTS

390 000

SUPERFICIE

6 150 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

120 km principal
> 600 km affluents

COURS D'EAU

Aude, Fresquel,
Orbieu

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

**Unis pour une gestion équilibrée
de notre ressource en eau.**

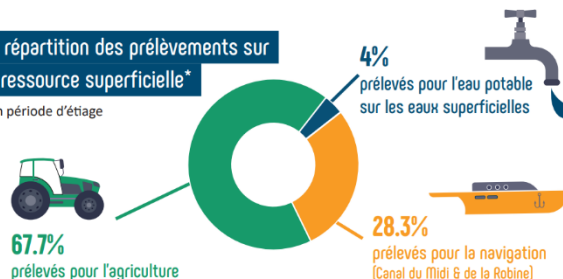
Le territoire est soumis à de nombreux prélèvements (en rivières ou en nappes d'accompagnements), pour satisfaire l'ensemble des usages.

L'ensemble des prélèvements réalisés sur le bassin versant accroît la pression sur la ressource en eau.

www.smmar.org

**La répartition des prélèvements sur
la ressource superficielle***

*en période d'étiage



**Un déficit net de 37 Mm³, essentiellement
centré sur les territoires Aude médiane et Aude
aval, soumis aux principaux prélèvements.**



Eric MÉNASSI
Président du SMMAR

« L'arrivée de la compétence GEMAPI a permis de confirmer la gestion de l'eau et des risques initiée dès 2009 à l'échelle cohérente du bassin versant. Les fortes tensions sur la ressource en eau peuvent avoir d'importantes répercussions tant au niveau des différents usages qui en dépendent (eau potable, agriculture, navigation, pêche et autres activités économiques et de loisirs) que vis-à-vis de la biodiversité et de la qualité des milieux naturels. Face à des situations récurrentes d'extrême sécheresse, la résilience des territoires ne peut être construite que de manière collective et solidaire. Le PGRE constitue ainsi plus que jamais la feuille de route qui nous permettra un retour à l'équilibre quantitatif. Il en va de la garantie et de la sécurisation des usages actuels et futurs, ainsi que de la préservation des milieux aquatiques. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

Savoir réunir tous les acteurs, c'est ce que fait le SMMAR notamment à travers deux démarches.

Mieux partager la ressource en eau

sur sa partie médiane et aval, le bassin versant de l'Aude est soumis à d'importants prélèvements pour l'agriculture, la navigation et l'eau potable.

Il en résulte un déficit hydrique quantitatif net à l'étiage (juin-octobre) estimé à 37 millions de m³ (2013) nécessitant la mise en œuvre d'un plan de gestion de la ressource en eau (PGRE). Approuvé en 2017, ce plan, à travers ses 87 actions, est l'outil qui doit permettre un retour à l'équilibre à l'horizon 2024.

Les actions (économies, substitutions, restauration de zones humides, ...) sont portées par l'ensemble des acteurs et usagers du bassin.

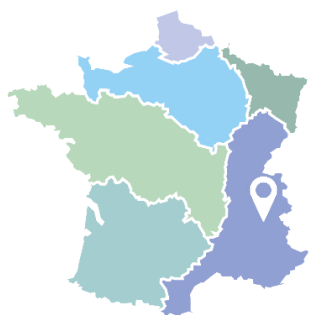
Aux côtés de l'Etat et à travers le Comité Technique Inter-Sages (CTIS), le SMMAR est animateur de la démarche.

L'objectif de retour à l'équilibre est fixé à l'horizon 2024.

Préserver ensemble les milieux aquatiques

En tant qu'EPTB du bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu, le SMMAR est porteur de l'animation de 3 SAGE (HVA, BVA, Fresquel), de l'instance de concertation Aude médiane, du Comité Technique Inter-Sages, du PGRE, du Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides.

A travers les instances locales, la concertation est au cœur du dispositif d'animation pour une gestion durable et solidaire de la ressource en eau.



HABITANTS

770 000

SUPERFICIE

5 150 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

3 600 km

COURS D'EAU

Isère, Drac, Romanche, Grésivaudan, Vercors Bourne, Voironnais

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

www.symbhi.fr

Avant la finalisation des travaux, les enjeux sur l'agglomération grenobloise en cas de crue bicentennale de l'Isère étaient considérables.

Plus de 300 000 personnes étaient en zone inondable et les dommages dépassaient le milliard d'euros.

La rivière était d'autre part fortement artificialisée, coupée de la forêt alluviale et de ses annexes.



- Compétence GEMAPI au 1^{er} janvier 2020
- Compétence GEMAPI transférée au 1^{er} janvier
- Compétence GEMAPI Grenoble Alpes Métropole
- Périmètre d'intervention

Carte du territoire



Fabien MULYK
Président du SYMBHI

« Le projet Isère amont constitue un véritable changement de paradigme :

- Parce que les collectivités reconnaissent la force de la nature et laissent la rivière déborder en zones naturelles et agricoles pour protéger les zones urbanisées, le SYMBHI assurant la solidarité avec les agriculteurs pour compenser des inondations plus fréquentes,
- Parce que l'aménagement de l'Isère qui n'avait été pensé qu'en terme de gestion du risque et de production hydro-électrique pendant des décennies devient un aménagement intégrant la restauration environnementale de la rivière et le développement des loisirs récréatifs sur ses berges. »

« La prévention des inondations de l'agglomération grenobloises est restée à l'état de concept jusqu'à ce que le SYMBHI soit constitué pour porter la volonté politique et constituer une équipe technique capable de porter un projet de 135 M€ : ceci souligne la pertinence de l'outil qu'est le syndicat de bassin versant pour mener à bien ces grands projets. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

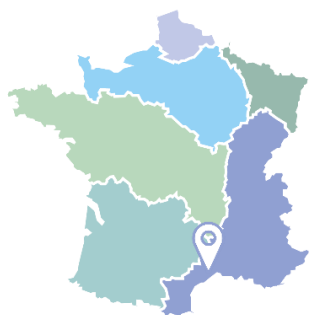
Le projet Isère amont vise à protéger l'agglomération grenobloise et le Grésivaudan des crues bicentennales de l'Isère, à restaurer environnementalement la rivière et à ouvrir les berges de l'Isère aux habitants via des cheminements cyclables et des haltes vertes.

Le projet Isère amont comprend **16 Champs d'inondation Contrôlée** situés dans des zones naturelles et agricoles permettant de stocker 36 millions de m³ d'eau et ainsi de réduire la crue bicentennale (1890m³/s) en crue trentennale (1235 m³/s).

En outre, **300 ha de forêt alluviale** ont été reconnectés à la rivière via un recul ou une suppression de digues, 4 anciens bras ont été réhabilités, 25 ha de zones humides ou milieux aquatiques créés et 8 ouvrages aménagés pour permettre les franchissements piscicoles.

L'opération a coûté 135 M€, financés par l'Etat, le Département, Grenoble Alpes Métropole, la Communauté de commune du Grésivaudan et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Les travaux se terminent en 2022.



HABITANTS

185 000

SUPERFICIE

410 km²

LINÉAIRE COURS D'EAU

285 km

COURS D'EAU

Salaison, Cadoule, Aigues-Vives, Bérange, Viredonne, Berbian, Dardailons

CARTE DE VISITE DU TERRITOIRE

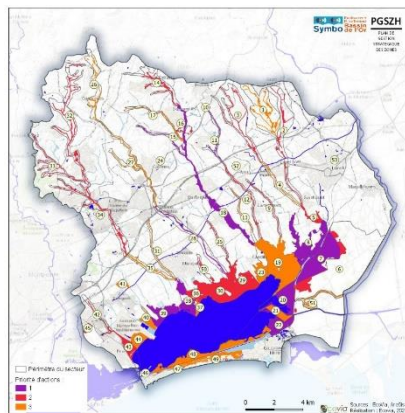
Territoire côtier méditerranéen

Chevelu hydrographique dense terminant sa course dans une des plus vastes lagunes du littoral languedocien.

Territoire dominé par les espaces agricoles
Territoire très attractif entre les deux pôles urbains de Montpellier et Nîmes

Le changement climatique est reconnu par les acteurs locaux du Bassin de l'Or comme un facteur aggravant des pressions existantes sur le territoire : qualité de l'eau, disponibilité de la ressource, vulnérabilité face aux phénomènes de submersion et d'inondation, préservation des milieux aquatiques...

www.etang-de-l-or.com



Cartographie des zones humides à enjeux du bassin de l'Or et priorités d'action



Patricia MOULLIN-TRAFFORT
Présidente du Sympo

« Seules les zones humides peuvent contrer certains effets du changement climatique : expansion de crues, soutien d'étiage, épuration des eaux sur un territoire où la croissance démographique est galopante...

Il ne s'agit plus de voir les zones humides comme des freins au développement local, mais bien comme des atouts !

En se fixant une stratégie collective de préservation de ces milieux, sous la coordination et l'animation de l'EPTB, nous œuvrerons plus efficacement et permettrons la mise en synergie de projets structurants sur notre territoire pour le rendre plus résilient. »

LES ACTIONS DANS NOS BASSINS

L'élaboration du plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH) du bassin de l'Or a consisté à mobiliser l'information existante, qualifier les fonctions et les pressions auxquelles sont soumises les zones humides du territoire pour localiser les secteurs à enjeu sur lesquels définir de façon concertée, à l'échelle du Bassin versant, les actions à conduire.

Le plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH) du Bassin de l'Or a été validé en 2022 par les acteurs locaux de la Commission « Rivières & zones humides du Bassin de l'Or ».

Ce projet cofinancé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, visait à définir collectivement une **stratégie d'intervention pour préserver et restaurer les zones humides du territoire**, en définissant en particulier les priorités d'actions. L'analyse de l'évaluation des fonctions des zones humides et de la caractérisation des pressions a conduit à définir des enjeux de conservation ou de restauration de zones humides et a identifié des secteurs prioritaires en termes d'action.

53 secteurs à enjeu ont ainsi été identifiés, dont 11 prioritaires en raison de l'absence de mesures de protection et/ou de gestion actuelles et des pressions qui s'y exercent. Les projets de restauration et/ou de protection des zones humides issus de cette stratégie seront conduits par les Maîtres d'Ouvrages Gémapiens, sous la coordination et l'animation de l'EPTB Sympo.



index des acronymes

3DS	Loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale
CCR	Caisse centrale de réassurance
CLE	Commission locale sur l'eau
DCE	Directive cadre sur l'eau
EPAGE	Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
EPTB	Etablissement public territorial de bassin
FCTVA	Fond de compensation de la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée)
FEADER	Fond européen agricole pour le développement rural
FEDER	Fond européen de développement régional
FPRNM	Fond de prévention des risques naturels majeurs
GEMAPI	Loi sur la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IGEDD	Inspection générale de l'environnement et du développement durable (ex CGEDD)
LEMA	Loi sur l'eau et les milieux aquatiques
MAPTAM	Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
NOTRe	Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFB	Office français de la biodiversité
PAIC	Projet d'aménagement d'intérêt commun
PAPI	Programmes d'actions de prévention des inondations
SAGE	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
SDAGE	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SRADDET	Schéma d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires



L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DES BASSINS
(ANEB) PORTE UNE DYNAMIQUE CONSTRUCTIVE,
CONDUITE PAR LES ÉLUS, À TOUS LES NIVEAUX DE LA VIE
PUBLIQUE, POUR PLACER LA GESTION GLOBALE DE L'EAU
PAR BASSIN VERSANT AU COEUR DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLE DES TERRITOIRES.



Plus d'information sur les propositions
du Livre BLEU l'eau en COMMUN et la
manière de les soutenir :

bassinversant.org/livre-bleu



ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS